

STATUTS PARTICULIERS

LA CSA DEMANDE L'INTERVENTION DE TEBBOUNE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8091 JEUDI 16 JANVIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SAHARA OCCIDENTAL

Moscou pour l'autodétermination

Page 24

ALGÉRIE-FRANCE

GOUDJIL RÉPOND AUX NOSTALGIQUES DU COLONIALISME

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a dénoncé les tentatives hostiles des nostalgiques du colonialisme français, réaffirmant la distinction entre le peuple français et ceux qui cherchent à déstabiliser l'Algérie. Une posture claire qui renforce l'engagement de la Nouvelle Algérie pour un dialogue respectueux et une coopération fondée sur l'éthique.

Page 3



EN PRÉVISION DU RAMADAN

De grandes quantités de viande importées

Page 2

UKRAINE

Washington et Kiev sponsorisent des groupes terroristes

Page 7

MONDIAL DE HANDBALL

Les Verts humiliés par le Danemark (47-22)

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Coup de pouce aux chercheurs sans emploi

La publication d'un nouveau décret exécutif autorisant les titulaires de doctorat non-salariés à intégrer des établissements de recherche, dans le cadre de contrats de travail, marque une nouvelle étape importante pour la dynamisation de la recherche scientifique et offre de nouvelles perspectives d'emploi aux jeunes chercheurs. C'est ce qu'a indiqué, hier, Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

M. Baddari a relevé que cette mesure a pour principal objectif d'« intégrer ces compétences au sein des institutions publiques », tout « en dynamisant la production scientifique et technologique du pays ».
Ce décret exécutif, publié dans le Journal officiel n°88, a ainsi défini les modalités de recrutement des docteurs non salariés dans des activités de recherche scientifique et de développement technologique. Cette mesure, entrée en vigueur le 30 décembre dernier, s'inscrit dans une démarche globale visant à valoriser les compétences des docteurs algériens en leur offrant des opportunités professionnelles adaptées à leur niveau de qualification. Le texte concerne les titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent, à condition qu'ils ne disposent ni d'emploi, ni de rémunération, ni d'activité lucrative.
Trois grandes catégories d'institutions publiques sont désormais autorisées à recruter ces chercheurs hautement qualifiés, en l'occurrence les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, à l'instar des universités et des grandes écoles, les établissements publics à caractère scientifique et technologique, notamment les centres de recherche nationaux, ainsi que d'autres établissements publics impliqués dans des activités de recherche scientifique et technologique. Il a été précisé que ces recrutements sont possibles dans la limite des postes disponibles pour les activités de recherche et en fonction des crédits budgétaires affectés à ces dernières.
Concernant les procédures de recrutement, le décret précise qu'elle se base avant tout sur une sélection rigoureuse des candidats. Les doctorants intéressés devront soumettre un dossier dont les éléments constitutifs seront précisés par un arrêté du ministre chargé de la recherche scientifique. Les candidats retenus se verront proposer des contrats de travail à durée déterminée de trois ans renouvelables, en fonction des besoins des institutions et des performances des chercheurs. Ce cadre flexible a pour principal objectif de répondre aux besoins spécifiques de la recherche scientifique, tout en garantissant une gestion optimale des ressources humaines et financières.


Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari.

GARANTIR UNE BASE SALARIALE STABLE

Le décret a également révélé que les titulaires du diplôme de doctorat recrutés bénéficieront d'une rémunération mensuelle de 60 000 DA, répartie entre une partie fixe de 40 000 DA et une partie variable de 20 000 DA. Cette dernière sera conditionnée par une évaluation régulière, menée par l'institution employeuse. Cette approche incitative vise à encourager les chercheurs à atteindre des objectifs de performance, tout en garantissant une base salariale stable. De plus, la rémunération sera versée tous les trois mois et sera soumise aux cotisations de sécurité sociale et de retraite, offrant ainsi à ces contractuels une couverture sociale et des droits à la retraite. Par ailleurs, ceux qui seront intégrés dans les établissements publics seront impliqués dans des missions entrant dans le cadre des stratégies nationales du développement scientifique et technologique du pays. Ils devront ainsi exécuter des projets de recherche en lien avec les priorités des institutions employeuses, dans le respect des délais impartis. Ils seront également responsables de la gestion scientifique des projets qui leur seront confiés et devront suivre rigoureusement les programmes de travail établis.
Au-delà de ces responsabilités, les chercheurs contribueront aussi à l'élaboration de nouvelles connaissances, à la valorisation et à la diffusion des résultats scientifiques, tout en contribuant à la réalisation de projets nationaux stratégiques. Ces derniers, souvent porteurs de grands enjeux, ont également pour mission le transfert des compétences et le développement des technologies adaptées aux besoins économiques du pays. Les diplômés recrutés devront également participer à des manifestations scientifiques et à des expositions, renforçant ainsi leur visibilité et leur contribution à la communauté scientifique nationale et internationale. Par contre, le décret stipule clairement que les chercheurs recrutés ne peuvent cumuler plusieurs contrats de travail ni exercer d'activités lucratives privées. Cette disposition vise à garantir leur engagement exclusif dans leurs missions de recherche et à éviter tout conflit d'intérêt.
Il convient de noter que cette mesure constitue une réponse concrète aux difficultés rencontrées par de nombreux titulaires de doctorat en Algérie, souvent confrontés à des débouchés professionnels limités, et ce malgré un haut niveau de qualification. En intégrant ces talents dans des institutions publiques, le gouvernement ambitionne de dynamiser la recherche nationale, tout en renforçant les capacités scientifiques et technologiques du pays. Le décret ouvre ainsi une voie nouvelle pour mobiliser les compétences disponibles et les orienter vers des activités stratégiques, susceptibles d'avoir un impact durable sur le développement économique et technologique.

Sihem Bounabi

CALENDRIER DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Les dates des évaluations scolaires dévoilées

DANS un souci d'organisation et d'efficacité, les directions de l'éducation des wilayas ont dévoilé, hier, le calendrier pédagogique du deuxième trimestre de l'année scolaire 2024/2025. Ce programme détaillé englobe plusieurs événements, allant des réunions de coordination entre enseignants aux évaluations trimestrielles, tout en prenant en compte les spécificités d'un trimestre relativement court et les perturbations observées dans certaines institutions éducatives.
Les évaluations du deuxième trimestre sont au cœur du calendrier pédagogique avec des dates fixées entre les 2 et 13 février, les enseignants se réuniront le 9 février pour préparer ces évaluations, avant que les sujets ne soient distribués du 17 au 20 février. Les examens du trimestre se dérouleront du 2 au 6 mars, suivis de corrections en présence des élèves entre le 9 et le 13 mars. Selon les orientations des services de l'éducation nationale, cette approche permet non seulement de renforcer la transparence, mais aussi d'impliquer les élèves dans le processus de correction, favorisant ainsi une meilleure compréhension des résultats.
Le calendrier prévoit également une gestion attentive des résultats des élèves, quant aux enseignants, ils auront jusqu'au 10 mars pour enregistrer les notes, avant de tenir les conseils de classe entre le 16 et le 18 mars. Les bulletins seront remis aux élèves ayant obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, tandis que des certificats de félicitations seront attribués aux meilleurs élèves le 19 mars. À partir du 20 mars, des portes ouvertes seront organisées pour permettre aux parents de discuter directement des résultats avec les enseignants, dans une démarche collaborative visant à améliorer les performances des élèves.
Enfin, après un deuxième trimestre bien rempli, les élèves et le personnel éducatif pourront profiter d'une pause bien méritée, avec le début des vacances de printemps fixé pour le 20 mars au soir, jusqu'au 6 avril. Une période de repos qui permettra à tous de recharger ses batteries avant d'attaquer le dernier trimestre de l'année scolaire.
Il convient de rappeler que dès le début de ce deuxième trimestre, une série de réunions de coordination a été organisée pour les enseignants entre le 8 et le 13 janvier afin d'établir le calendrier des évaluations pour les différentes matières. Cette démarche a impliqué tous les membres de la communauté éducative, des chefs d'établissement aux enseignants coordonnateurs, ainsi que les pédagogues contractuels. Chaque éducateur avait ainsi la responsabilité de transmettre ce calendrier aux élèves, en collaboration avec les surveillants de classe. Au-delà des évaluations, le calendrier pédagogique met également l'accent sur la vie scolaire en programmant des activités et compétitions stimulantes pour les élèves. En plus d'avoir organisé la célébration du Nouvel an amazigh, les établissements scolaires sont conviés à organiser des compétitions intellectuelles entre les classes dès cette semaine, et ce, jusqu› au 11 février.
L'objectif étant que ces activités contribuent à développer l'esprit de compétition et d'exprimer la créativité des élèves.

Sihem B.

STATUTS PARTICULIERS

La CSA demande l'intervention de Tebboune

La Confédération des syndicats algériens (CSA) a lancé un appel urgent au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour une révision complète des statuts particuliers et des régimes indemnitaires récemment adoptés. C'est ce qu'a indiqué un communiqué publié par la confédération.

La CSA, qui regroupe plus d'une douzaine de syndicats des différents secteurs de la fonction publique, dont ceux de la santé et de l'éducation, a lancé, dans la soirée d'avant-hier soir, un appel pressant au président de la République « à intervenir personnellement pour garantir une révision complète et équitable de ces statuts afin d'assurer la reconnaissance des droits des travailleurs et de renforcer la justice sociale ».

Les syndicats ont ajouté que la question des statuts particuliers et des régimes indemnitaires dépasse le simple cadre administratif, assurant qu'elle touche au cœur de la relation entre l'Etat et les travailleurs, et plus largement à la stabilité économique et sociale du pays. Elle a également expliqué que cet appel incarne une volonté de replacer le dialogue social au cœur des décisions stratégiques et de garantir la justice sociale dans un contexte national et international complexe.

L'appel des syndicats de la fonction publique à Tebboune repose sur une revendication centrale, à savoir la révision immédiate et globale des statuts particuliers et des régimes indemnitaires récemment adoptés, et ce dans le but de corriger les lacunes identifiées. Selon la même source, ces textes, adoptés sans concertation préalable avec les syndicats, compromettent l'objectif fondamental d'équité sociale et risquent d'aggraver les disparités professionnelles.

En outre, en tenant compte des engagements du chef de l'Etat lors de précédents Conseils des ministres, la Confédération des syndicats algériens espère que son message trouvera un écho favorable, notamment pour corriger une méthodologie qu'elle qualifie de « défaillante ». Ainsi, l'un des points les plus controversés qui est relevé concerne la méthodologie adoptée pour l'élaboration des statuts particuliers et des régimes indemnitaires. La CSA ne mâche pas ses mots en qualifiant le processus d'« opaque et excluant ».

Elle déplore également l'absence totale de dialogue social, un pilier pourtant essentiel dans la conception de réformes qui touchent directement des millions de travailleurs. « L'exclusion des syndicats, combinée au manque de transparence, a engendré des zones d'ombre autour du contenu de ces textes, menaçant ainsi la paix sociale », souligne la même source. Dès lors, ce rejet de la méthode employée met en évidence un problème structurel dans la relation entre les institutions étatiques et les syndicats. La CSA considère qu'une telle approche « compromet la légitimité des réformes et leur capacité à répondre aux besoins réels des travailleurs ».

Face à ces constats alarmants, les membres de la confédération insistent sur l'urgence d'une révision globale des statuts particuliers et des régimes indemnitaires, avec une implication active des syndicats dans leur élaboration. Cette démarche, selon elle, est indispensable pour garantir « une représentation équitable et exhaustive des intérêts des travailleurs ».

La CSA explique qu'un texte élaboré sans concertation est voué à l'échec car il risque de susciter des frustrations et des tensions sociales. Ainsi, tout en réaffirmant son attachement au dialogue social, la CSA appelle les autorités à adopter une approche inclusive et participative, qui reflète réellement les attentes des travailleurs.

Par ailleurs, au-delà des revendications internes, le plaidoyer du CSA s'élargit à des considérations internationales, notamment en réagissant aux déclarations récentes du président français. Qualifiées de « provocatrices » et de « contradictoires avec l'histoire brutale de la colonisation », et perçues comme une tentative de déstabilisation, face à cela, la douzaine de syndicats de la fonction publique insistent sur la nécessité de renforcer l'unité nationale et de protéger la souveraineté de l'Algérie face à de telles ingérences. Dès lors, en liant la stabilité sociale à la défense des intérêts nationaux, la confédération met en avant l'importance d'une cohésion interne solide pour contrer toute tentative de division ou d'affaiblissement.

Sihem Bounabi



Plaidoyer pour une révision complète.

ALGÉRIE – FRANCE

Goudjil répond aux nostalgiques du colonialisme

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Salah Goudjil, répond fermement aux tentatives « hostiles des nostalgiques du colonialisme français », réaffirmant la distinction entre le peuple français et ceux qui cherchent à déstabiliser l'Algérie. Une posture claire qui renforce l'engagement de la Nouvelle Algérie pour un dialogue respectueux et une coopération fondée sur l'éthique.

Lors d'une réunion élargie du bureau du Conseil de la nation, M. Goudjil a salué, hier, les efforts des diplomates algériens, notamment dans le cadre de la présidence mensuelle algérienne du Conseil de sécurité des Nations unies. Cette période a été marquée par la promotion de solutions pacifiques aux conflits internationaux, consolidant le rôle de l'Algérie comme un acteur majeur sur la scène internationale. Sur le plan des relations bilatérales, il a abordé la relation entre l'Algérie et la France, dénonçant les actions hostiles de certains courants politiques français. M. Goudjil a rappelé que l'Algérie distingue le peuple français des nostalgiques du colonialisme, tout en condamnant les tentatives de déstabilisation orchestrées par ces derniers, y compris à l'égard d'autres pays africains. Il a également souligné l'impact historique de la Révolution sur la politique française, notamment la chute de six gouvernements et la remise en question de la Quatrième République, témoignant de l'ampleur des changements qu'elle a imposés.

La réunion a également porté sur la programmation des séances plénières prévues du 20 au 23 janvier. Deux projets de loi seront examinés : l'un relatif à la gestion des déchets, l'autre à la protection des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, le projet de révision du Règlement intérieur du Conseil de la nation a été abordé. M. Goudjil a appelé à un examen approfondi de ce texte en commission compétente avant son adoption en plénière, afin de renforcer l'efficacité des travaux parlementaires. Tout en regrettant l'ambivalence du discours du président Emmanuel Macron, oscillant entre reconnaissance des crimes coloniaux et absence d'actes concrets, M. Goudjil a salué les voix françaises favorables à un dialogue constructif. Il a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à une coopération respectueuse des principes éthiques et des droits des nations.

Le bureau du Conseil de la nation a enfin réitéré son engagement à accompagner les réformes en cours et consolider le rôle de l'institution dans la dynamique de modernisation législative, en harmonie avec les objectifs de la Nouvelle Algérie.

La réunion a également abordé la programmation des séances plénières prévues du 20 au 23 janvier. Deux projets de loi majeurs seront soumis à l'examen : le premier concerne la gestion des déchets, un enjeu crucial pour la préservation de l'environnement, tandis que le second porte sur la protection des personnes en situation de handicap, affirmant l'engagement de l'Algérie envers l'inclusion sociale.

Meriem Djouder

RENFORCEMENT DES LIENS SINO-ALGÉRIENS

Un partenariat stratégique solide et historique

LE NOUVEL ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, a souligné hier l'amitié séculaire et le partenariat stratégique global entre la Chine et l'Algérie lors d'une cérémonie organisée au siège de l'ambassade à Alger. Cet événement a eu lieu en présence de M. Yang Wanming, président de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers (APCAE).

Dans son allocution, M. Dong Guangli a affirmé que l'Algérie, en tant que premier pays arabe à établir un partenariat stratégique global avec la Chine, occupe une place unique dans les relations internationales de Pékin. « L'Algérie et la Chine sont des partenaires naturels liés par une amitié séculaire », a-t-il souligné, rappelant l'histoire commune des deux nations marquée par une coopération solide et une solidarité sans faille. Le diplomate chinois a évoqué notamment la reconnaissance par la Chine du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), un geste historique qui a renforcé les liens entre les deux pays.

M. Dong Guangli a également évoqué les projets communs illustrant cette coopération fructueuse, il a rappelé le soutien apporté par l'Algérie à la Chine pour sa réintégration au sein de l'Organisation des Nations unies en 1971, un moment-clé dans les relations bilatérales. Par ailleurs, il a souligné la volonté de la Chine de continuer à approfondir la coopération avec l'Algérie, conformément aux propos du président chinois, M. Xi Jinping, dans son message de félicitations adressé au président Abdelmadjid Tebboune à l'occasion de sa réélection en septembre 2024. Ce message mettait en avant l'engagement de Pékin à renforcer la confiance politique et élargir les perspectives de coopération entre les deux nations.

De son côté, M. Yang Wanming a salué le rôle central de l'Algérie en Afrique et en Méditerranée, affirmant que la coopération mutuelle entre les deux pays dans divers domaines est devenue un modèle à suivre, tout en insistant sur l'importance d'établir des ponts d'échange entre les peuples des deux nations, d'intensifier les visites bilatérales et renforcer les associations d'amitié pour promouvoir davantage les relations entre l'Algérie et la Chine. La coopération entre les deux pays est amenée à se renforcer dans les années à venir, avec des perspectives d'élargissement des échanges et de collaboration dans divers secteurs, notamment les infrastructures, l'énergie et les technologies.

Hamid B.



LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT À BLIDA

Signature d'un accord pour la gestion des déchets

LA MINISTRE de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djillali, a effectué, avant-hier, une visite d'inspection dans la ville de Blida, mettant en lumière des initiatives en matière de gestion des déchets et de soutien aux projets d'investissement, entre autres des accords importants ont été signés, et des attestations d'exploitation exceptionnelles ont été remises pour soutenir le développement durable dans la région. La ministre a assisté à la signature d'un protocole d'accord entre l'Agence nationale des déchets (AND) et trois communes, à savoir Boufarik, Guerrouaou et Ouled Yaich. Cet accord vise à mettre à jour le plan directeur communal de gestion des déchets ménagers pour ces trois localités. Dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la levée des restrictions sur les projets d'investissement en cours et l'accompagnement des investisseurs, la ministre, accompagnée du wali de Blida, a procédé à la remise de 14 attestations d'exploitation exceptionnelles pour des projets d'investissement dans la wilaya. Ces attestations ont été émises suite au travail de la commission de wilaya chargée d'étudier ces demandes. Lors de sa visite, la ministre et la délégation qui l'accompagnait ont inspecté plusieurs unités de production dans la wilaya, notamment l'unité de tri des déchets relevant de l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) de Beni Merad. Cette dernière se distingue par ses activités de recyclage et de valorisation des déchets, s'inscrivant dans la stratégie ministérielle visant à promouvoir l'économie circulaire, qui contribue à la protection de l'environnement, la création de richesses et d'emplois, tout en soutenant l'économie nationale. Nadjiba Djillali a salué le respect des normes environnementales et le mode de travail d'une entreprise de récupération et de recyclage de métaux ferreux destinés à la fabrication de câbles électriques, récemment mise en exploitation grâce à une autorisation exceptionnelle. La ministre a également inauguré une extension de l'ancien CET de la commune de Oued El Alleug, d'une capacité d'un million de mètres cubes par jour, devenant ainsi le plus grand centre dans son genre dans la wilaya. Lors d'un point de presse, Mme Djillali s'est félicitée des progrès réalisés en matière de recyclage des déchets, tant en qualité qu'en quantité, sans oublier de louer les efforts des autorités locales pour sensibiliser et accompagner industriels et investisseurs dans la mise en place de systèmes environnementaux efficaces, afin d'éviter le rejet direct des déchets industriels solides et liquides dans la nature.

T. Bouhamidi

APPROVISIONNEMENT EN VIANDES DURANT LE RAMADAN

L'importation en appoint de la production locale

Les pouvoirs publics sont résolus à garantir la disponibilité des produits de large consommation pendant le mois de ramadan. Afin d'assurer un approvisionnement continu du marché et éviter toute perturbation, des mesures sont mises en place pour prévenir les pratiques spéculatives. Des rencontres avec les opérateurs économiques des différentes filières sont en cours afin d'évaluer les capacités de production et d'adopter les actions nécessaires en conséquence.

Dans ce sens, un programme d'importation de viandes rouges et blanches a été mis en place en prévision du mois de ramadan. Le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mohamed Mezghach, a annoncé hier l'importation de 13 000 tonnes de viandes rouges et de 15 000 tonnes de viandes blanches, précisant que la production locale de viandes blanches est estimée à 35 000 tonnes. Par ailleurs, l'importation de bétail vivant destiné à l'abattage sera également réalisée afin de soutenir le marché national, bien que le nombre de têtes concernées n'ait pas été précisé.

La décision d'importer ces quantités de viandes a été prise, selon les précisions de ce responsable qui s'est exprimé sur les ondes de la Radio nationale, après une évaluation du niveau de production locale. Cette décision fait suite à une réunion qui s'est tenue mardi dernier, réunissant des représentants du ministère et des opérateurs de la filière viande.

Une autre rencontre avec des producteurs d'huile et de sucre, en vue de déterminer les niveaux de production, a aussi été tenue la semaine dernière, selon M. Mezghach, qui a expliqué que d'autres réunions avec les représentants d'autres filières sont au programme. «L'objectif est de s'assurer de la disponibilité de différents produits», a-t-il précisé, signalant le fait d'avoir relevé le défi de la disponibilité et qu'»on ne parle plus de rareté ou de pénurie d'un produit donné».

Selon lui, les préparatifs pour le mois de ramadan, relatives principalement à l'approvisionnement du marché, sont toujours en cours et ont été entamées depuis le mois de décembre 2024, en coordination avec des départements ministériels concernés, principalement celui de l'Agriculture et de l'Industrie, ainsi qu'avec des opérateurs économiques, des organisations patronales et des associations professionnelles. Les expériences des mois sacrés passés sont, en outre, prises en considération, selon les explications du directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce intérieur.



De grandes quantités importées.

Des opérations de contrôle et d'accompagnement sont, par ailleurs, mises en œuvre sur le terrain, ciblant les unités de production et la chaîne de distribution, allant du grossiste au détaillant, pour s'assurer de la qualité et des prix des produits, a ajouté l'intervenant, lequel a également mis en avant le rôle du système de suivi en temps réel, combiné à l'intégration des informations dans des plates-formes numériques. «Cela permet de surveiller le niveau de production dans toutes les unités ainsi que dans le réseau de distribution, afin de garantir la disponibilité des produits dans toutes les wilayas du pays», a-t-il souligné.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la spéculation, le même responsable a exposé les différentes mesures prises, visant à alimenter le marché en quantité suffisante, s'agissant des produits de large consommation.

Il a ainsi fait état de la mise sur le marché de quantités supplémentaires de toutes sortes de céréales pour lutter contre la spéculation et prévenir toute perturbation possible sur les marchés, en sus de l'augmentation de la production de sucre, passant de 1 900 tonnes par jour à 4 200 tonnes, et celle de l'huile de 1 800 tonnes à 3 600 tonnes par jour, et ce grâce à l'entrée en service de nouvelles unités de production. Evoquant le défi actuel, relatif à la détermination précise des capacités de production ainsi qu'aux indicateurs de consommation, M. Mezghach a rassuré les citoyens quant à la disponibilité de tous les produits de large consommation durant le mois de ramadan, rappelant que toutes les mesures seront prises pour réguler le marché, conformément aux directives du président de la République.

Lors du dernier Conseil des ministres, le Président a en effet insisté sur la vigilance face aux tentatives visant à perturber l'approvisionnement des marchés durant le prochain ramadan. Il a alors insisté sur la nécessité d'actualiser et d'intensifier les systèmes de contrôle, tout en poursuivant la lutte contre la spéculation, en imposant les sanctions juridiques les plus lourdes contre toute tentative de spéculation.

Lilia Ait Akli

ENERGIES PROPRES

L'entreprise chinoise CPECC veut s'implanter en Algérie

LE SECTEUR des énergies renouvelables attire les investisseurs étrangers. C'est l'entreprise chinoise, China Petroleum Engineering & Construction Corporation (CPECC) qui veut investir en Algérie dans le domaine des énergies propres.

C'est le vice-président exécutif de la société (CPECC), He Hong San, reçu avant-hier par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, qui a fait part de la volonté de la société chinoise d'investir en Algérie, dans le domaine des énergies propres, notamment la production de l'hydrogène vert, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer les relations de coopération et les possibilités d'investissement et de partenariat entre les entreprises du secteur de l'énergie et la CPECC, évoquant la production locale des énergies renouvelables, le développement de l'hydrogène vert, la production et le transport de l'électricité, lors des différentes étapes de la chaîne de valeur, a-t-on précisé.

La rencontre a également permis de passer en revue les voies de coopération en matière de projets des énergies propres. Le vice-président exécutif a, dans ce contexte, affiché l'intérêt que porte la société chinoise à l'investissement dans ces projets à travers des partenariats public-privé.

L'accent a été également mis sur le rôle prépondérant de ces investissements dans le soutien au développement économique national, et le renforcement des capacités de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et renouvelées, a-t-on ajouté. Le vice-président exécutif de la société a également exprimé «la disponibilité de la société chinoise à mettre à profit sa grande expérience pour la mise en œuvre des projets énergétiques suivant les normes internationales», affichant «son intérêt à œuvrer avec l'Algérie dans le domaine de la production de l'hydrogène vert et le transfert des technologies de pointe en la matière».

S. N.

PARTENARIAT NESDA - ANGEM

UN SOUTIEN FINANCIER AUX MICROENTREPRISES

Les entrepreneurs ayant bénéficié de microcrédits vont pouvoir profiter d'un accompagnement plus personnalisé suite à un nouveau partenariat entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem). Cet accord vise à simplifier les démarches administratives et à offrir un soutien financier adapté selon les besoins de chaque projet.



Un accompagnement plus personnalisé.

Dans une démarche importante pour promouvoir l'esprit entrepreneurial et élargir les activités des micro-entreprises, une convention de coopération a été signée hier au siège de la direction générale de l'Angem. C'est ce qu'a fait savoir hier un communiqué de l'Angem, précisant que cette convention vise à offrir un accompagnement global aux bénéficiaires des microcrédits et à les soutenir dans les étapes de développement et d'expansion de leurs projets, garantissant ainsi la pérennité de leurs activités, elle cherche également à renforcer l'esprit d'initiative chez les porteurs de projets et contribuer à la construction d'une économie nationale forte et diversifiée, a-t-on ajouté. L'accord prévoit la mise en place de mécanismes de collaboration entre les deux institutions pour simplifier les procédures administratives, offrir des conseils et un soutien technique, ainsi que faciliter l'accès aux financements nécessaires pour élargir ou diversifier les activités.

M. Bilal Achaacha, directeur général de la Nesda, a souligné que ce partenariat incarne une vision commune de soutien aux jeunes entrepreneurs, en précisant que les micro-entreprises jouent un rôle central dans le développement économique et social. Pour sa part, la directrice générale de l'Angem, Souad Bendjemil, a indiqué que cette convention ouvre la voie à de nombreux bénéficiaires pour développer leurs projets et contribuer à la création de nouveaux emplois.

Rappelons l'ambition de la Nesda qui, selon son DG, veut la création de 12 000 micro-entreprises au cours de cette année.

Ce plan vise à soutenir l'économie nationale tout en encourageant les jeunes à intégrer le domaine de l'entrepreunariat, avait-il affirmé dans une récente déclaration à la presse. Selon le même responsable, la Nesda prévoit de diversifier les sources de financement, et ce, à travers des prêts d'exploitation et des crédits d'investissement en partenariat avec les banques et les compagnies d'assurance, en offrant ainsi un environnement financier favorable aux entrepreneurs et augmentant leurs chances de réussite. Et de rappeler que l'agence a formé 5 300 diplômés universitaires en seulement deux mois et prévoit, selon le même responsable, et d'intensifier cet effort dans les centres de formation professionnelle.

Quant à l'Angem, Mme Bendjemil avait indiqué que l'agence prévoit de financer 25 000 nouveaux projets cette année, tout en renforçant les compétences des bénéficiaires à travers des formations intensives, à savoir les bases de l'accompagnement de projets ainsi que les techniques de planification essentielles pour une gestion institutionnelle efficace. Elle avait également souligné que l'agence porte un intérêt particulier aux porteurs de projets dans des zones reculées (le programme Tamkine), ainsi que les femmes au foyer et les femmes rurales.

Rim Boukhari



ZELFANA

La perle thermale de Ghardaïa

ZELFANA, une station thermale située à 60 km à l'est de la wilaya de Ghardaïa, a connu une transformation remarquable en seulement une décennie, cette petite ville, autrefois discrète, est aujourd'hui une destination prisée, particulièrement en ce début d'hiver 2025. Zelfana est désormais la daïra la plus visitée de la wilaya, grâce à ses paysages accueillants, ses sept hammams aux eaux aux vertus thérapeutiques, et ses palmeraies fertiles qui témoignent d'une riche histoire remontant à l'ère coloniale. Ce site exceptionnel, au cadre propice au tourisme, attire chaque année des visiteurs venus de tout le pays, des retraités en quête de cures thermales et amateurs de tourisme national affluent vers cette ville nichée sur l'axe de la RN49, reliant les wilayas de Ouargla et Ghardaïa. Les chauffeurs de poids lourds s'arrêtent fréquemment pour profiter des bienfaits de ses bains thermaux. Outre ses merveilles naturelles, Zelfana abrite des sites spirituels, notamment les tombes des «oualis», parmi elles le sanctuaire de Sidi Abdelkader Benkhelifat qui occupe une place particulière, un lieu vénéré par les disciples des Chaambas de Metlili où de nombreuses commémorations annuelles réunissent des personnalités religieuses et notables venus des wilayas limitrophes. Sur le plan historique, la majorité des habitants de cette ville thermale descendent des tribus des Chaambas, Ben Khelifat et Abdelali, originaires de Metlili et de Ouargla. Zelfana est également connue pour sa production de dattes de haute qualité, comparables à celles de Tolga, dans la wilaya de Biskra depuis les années 1870. La saison des cueillettes, récemment achevée, est marquée chaque année par des festivités éclatantes qui célèbrent ce patrimoine agricole. Zelfana incarne ainsi un mélange unique de traditions, de spiritualité et de bien-être, faisant d'elle une destination incontournable pour les amateurs de tourisme et de cures thermales.

Aïssa Hadj Daoud

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'EHU D'ORAN

Agir tôt contre la sténose

LE SERVICE de chirurgie vasculaire de l'EHU 1er Novembre 1954 d'Oran organise aujourd'hui une campagne de sensibilisation et de diagnostic précoce de la sténose (rétrécissement de l'artère). Destinée principalement aux personnes âgées, aux malades chroniques et aux jeunes fumeurs, cette initiative vise à prévenir des complications graves grâce à un dépistage précoce. C'est ce qu'a déclaré le professeur Bouziane Leila, chef de service de ce département.

Selon le Pr Bouziane, cette initiative vise à détecter non seulement la sténose, une pathologie pouvant entraîner un accident vasculaire cérébral (AVC) aux conséquences graves, mais aussi l'anévrisme de l'aorte abdominale, à cette occasion, un diagnostic précoce et un examen de l'anévrisme de l'aorte abdominale sera réalisé.

Tous les citoyens sont concernés, en particulier les personnes âgées de 55 à 60 ans, ainsi que ceux qui souffrent de maladies chroniques, telles que le diabète, les maladies cardiaques, ainsi que les jeunes fumeurs. «Le tabagisme excessif constitue l'une des causes principales et les plus dangereuses de ces maladies», a souligné la responsable. Et d'ajouter : «Nous organisons également cette campagne pour sensibiliser les jeunes sur les dangers du tabagisme».

«Grâce à un diagnostic précoce, il est possible d'éviter d'atteindre le stade des interventions chirurgicales», a-t-elle affirmé, tout en appelant les citoyens à participer massivement à cette campagne. Le Pr Bouziane a indiqué que, dans un souci de proximité, cette initiative sera étendue à d'autres régions, notamment dans le Sud, après sa généralisation dans la wilaya d'Oran. L'hôpital accueillera toute personne qui se présentera de 9h jusqu'à 17h pour procéder à un examen clinique à l'aide de l'appareil écho doppler, et pour répondre à toutes les questions d'éclaircissement concernant ces maladies par des médecins spécialisés, a ajouté le professeur.

Pour rappel, en octobre 2024, le même établissement avait organisé une campagne de sensibilisation pour la détection précoce du cancer de la prostate au service d'urgence d'urologie et de transplantation rénale. Un spécialiste en urologie avait alors souligné que le dépistage précoce permet d'accéder à des traitements efficaces, tels que la chirurgie ou la radiothérapie, augmentant considérablement les chances de guérison. Un spécialiste en urologie a indiqué que si le patient consulte à temps et que la maladie est diagnostiquée, un traitement approprié, qu'il s'agisse de chirurgie ou de radiothérapie, sera disponible, avec un taux de guérison élevé. Il a également souligné que la réalisation des examens nécessaires pour une détection précoce de toute maladie permet d'obtenir des informations précieuses, contribuant ainsi à renforcer les mesures de prévention dans l'intérêt public.

Brahim Mazi

A la recherche du «Je»

Par Mohammad Reza ZAEIRI
Conseiller culturel de la République Islamique d'Iran





PIQÛRE DE MOUSTIQUE INTELLIGENTE !

J'ai trouvé en Alger, cette ville que nous les iraniens appellons El Djazeera mon bien-être, entouré de bienveillance et de sécurité, baigné en amour et harmonie. Le nom 'El Djazeera' sert à différencier la capitale du pays ,.

Au début, je confondais souvent entre les deux appellations ici en Algérie. Une fois, en librairie, j'ai demandé une carte d'« El Djazair » et on m'a donné celle de l'Algérie. J'ai dû préciser qu'il s'agissait de la capitale : « El Djazair El Assima »

Une piqûre de moustique, contractée lors de mes premiers jours à Alger, m'a valu une vive douleur à la main droite. Cette douleur, d'abord supportable, s'est rapidement transformée en une démangeaison insupportable, me rappelant sans cesse sa présence. Malheureusement, la piqûre a évolué en une inflammation importante, rendant ma main bien plus volumineuse. Cette complication a entravé mes activités quotidiennes comme les ablulions. La démangeaison, associée à une douleur lancinante et à une sensation de chaleur intense, m'a rapidement inquiété !

Par hasard, j'ai croisé dans la rue un homme dont le bras gauche était énormément enflé. Sa main était au moins trois fois plus grosse qu'une main normale. J'ai tout de suite pensé qu'il avait vécu une expérience similaire à la mienne.

La peur et l'anxiété m'ont submergé à nouveau. Je me suis dit qu'il fallait une solution médicale urgente avant qu'il ne soit trop tard, alors je me suis empressé de me rendre dans une clinique où je connaissais déjà le propriétaire : une dame médecin d'une soixantaine d'années dotée d'une personnalité élégante, gentille et bienveillante. Elle est l'exemple parfait de ce que représente le peuple algérien, un modèle à suivre. Et je lui ai rendu visite à plusieurs reprises avec ma petite famille.

La peur m'a envahi. J'ai compris qu'il fallait agir vite et j'ai décidé de consulter le médecin que je connaissais. C'est une dame d'une soixantaine d'années dotée d'une personnalité élégante, gentille et bienveillante. Elle est l'incarnation de l'hospitalité algérienne, toujours prête à aider son prochain. Et je lui ai rendu visite à plusieurs reprises avec ma petite famille.

Fort de son expérience, le médecin a établi un diagnostic précis : une réaction allergique. Elle m'a alors prescrit un traitement spécifique pour soulager l'enflure. L'esprit plus léger, je me suis dirigé vers la pharmacie pour me procurer les traitements prescrits. Au fil des heures, la douleur s'est estompée et l'enflure a progressivement régressé. C'est à ce moment-là que j'ai saisi toute la portée de l'expression iranienne "tabcheh gharib kaz" : les moustiques ont une préférence pour les étrangers, j'avais souvent entendu cet adage quand j'étais petit, et je me demandais toujours comment un moustique pouvait savoir qu'une personne était étrangère pour la piquer ?!

Mon expérience m'a fait réaliser qu'un étranger est quelqu'un qui n'est pas acclimaté à un nouvel environnement, que ce soit au niveau de l'air, de la nourriture ou des boissons. Mon allergie a été déclenchée au fait de mon manque d'adaptation à cet nouvel écosystème. L'observation de mon expérience m'a conduit à réhabiliter les moustiques, qui agissent par instinct et non par choix !

Depuis cette première visite positive, j'ai consulté à plusieurs reprises des médecins en Algérie, tant pour moi-même que pour ma famille. Ils ont toujours fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une grande empathie. Mes visites dans les hôpitaux publics m'ont permis de constater les efforts de l'État Algérien pour garantir l'accès aux soins de santé pour tous les citoyens, dans des conditions sanitaires satisfaisantes…. C'est un point qu'il faut souligner et saluer

PAIN FRANÇAIS OU PAIN SYRIEN ?

L'une de nos premières préoccupations à Alger a été de trouver un pain similaire au pain iranien. En effet, le pain type baguette française, très populaire en Algérie, ne nous convenait pas. Donc nous avons exploré les boulangeries pour trouver un pain plus traditionnel.

Plus tard, nous avons découvert que les boulangeries algériennes offraient une palette de douceurs inattendue, mais leur sélection de pains ne répondait pas à nos critères. Nous avons par la suite découvert que le pain syrien ou libanais, aux saveurs plus proches de celles d'Iran, était disponible en superette. Cependant, notre préférence allait vers un pain fabriqué selon des méthodes traditionnelles.

En Iran, les boulangeries, ou "Nânvâyi" , sont des établissements spécialisés dans la fabrication du pain uniquement. On y déguste une grande variété de pains, tels que le Sangak, cuit sur une pierre brûlante, le Taftân, un pain rond cuit dans un four traditionnel, le Barbari, long et épais, ou encore le Lavash, un pain fin et croustillant.

Ces dernières années, le pain européen appelé ‘’pain fantaisie" s'est répandu dans les grandes villes.Dans les petites villes et les campagnes, les traditions boulangères perdurent. Le pain, souvent fabriqué à domicile, présente une grande diversité selon les régions.

En fin, nous avons trouvé une boulangerie qui fabriquait du pain syrien ! quelle joie d'avoir enfin trouvé cette boulangerie. Cependant, au moment de paiement, un autre problème a surgi : bien que le boulanger s'exprimait en langue arabe, il m'a indiqué le prix en français.

En outre, ce qui m'avait le plus surpris était le prix prononcé en arabe « les cents dinars ont été transformé en dix mille…» et j'ai été incapable de saisir l'ampleur de cette somme, j'ai demandé qu'il me le montre à l'écran. Les zéros se sont multipliés devant mes yeux, faisant exploser le prix d'un simple pain, le propulsant de quelques dizaines à des milliers, puis à des millions !

N'ayant d'autre choix que de céder, j'ai vidé mes poches, étendant mon argent sur le comptoir laissant le boulanger prendre ce qu'il voulait. Depuis ce jour, chaque transaction devient une épreuve. Je demande systématiquement aux vendeurs d'écrire les prix sur une calculatrice, en dinars algérien, pour éviter toute confusion.

Il est remarquable de constater chez ce peuple croyant et bienveillant une pratique commerciale des plus justes : les étrangers y sont traités sur un pied d'égalité, sans aucune discrimination dans les échanges.

D'ailleurs, depuis mon installation, aucun commerçant ne m'a jamais pris plus que le prix de la marchandise achetée. J'ai même essayé à plusieurs reprises de donner un supplément au vendeur pour voir s'il me trompait sur l'arrondi, mais il me restituait toujours la monnaie correctement.

D'ailleurs, Il convient de mentionner la probité remarquable des vendeurs Algériens que j'ai décelé moi-même. J'ai même tenté de les mettre à l'épreuve lors des emplettes quotidiennes en leur donnant un supplément, mais ils m'ont toujours restitué la monnaie correctement.

Rapidement, la confiance s'était installée naturellement dans mes échanges avec les vendeurs, leur honnêteté étant pour moi une évidence. D'ailleurs, je ne m'inquiétais même plus de vérifier la monnaie…

A ce sujet, j'ai lu une histoire émouvante à propos d'un agent de collecte qui, faisant preuve d'une intégrité exemplaire, avait rendu une somme d'argent importante à son propriétaire (près de vingt mille euros). L'attrait de cette somme d'argent n'a pas ébranlé sa détermination à agir en toute honnêteté, bien que cet argent aurait pu concrétiser quelques-unes de ses aspirations.

De ce qui précède, j'ai été surpris de découvrir en Algérie une diversité de boulangeries et de confiseries totalement différente de ce que je connaissais. En Iran, nous avons les 'Qanadi', des boutiques souvent artisanales spécialisées dans les friandises, qui proposent un large éventail de pâtisseries, des plus traditionnelles aux plus innovantes. En comparaison, la pâtisserie algérienne est un véritable continent de saveurs, tellement riche et variée qu'elle mériterait d'être évoquée dans un sujet à part. Contentons-nous de dire ici qu'elles valent le détour.

WASHINGTON ET KIEV SPONSORISENT DES GROUPES TERRORISTES

Le spectre du retournement de Ben Laden n'est pas une chimère

Il est de notoriété publique que les Américains ont poussé les Ukrainiens à utiliser des groupes terroristes ayant opéré au Levant, au Caucase ou en Asie centrale dans leurs combats contre l'armée russe. Ainsi, les résidus de DAECH, Al-Qaïda, Hay'at Tahrir al-Sham (HTS), des Tatars de Crimée et des Tchétchènes anti-Kadyrov, ont tous été enrôlés pour faire face à l'armée russe sous prétexte de lutte conjointe contre le matérialisme post-soviétique de la Russie et contre sa reconversion à l'orthodoxie, le tout avec pour arme fatale, le djihad !

De fait, les spins doctors de Washington sont en train de rééditer une précédente expérience, celle du soutien logistique et financier du djihadisme anti-soviétique en Afghanistan et la reconversion de ces légions contre les régimes arabes progressistes au nom de l'idéologie islamiste. Il va sans dire que l'utilisation par les Américains et leurs protégés du GUR et du SBU de terroristes et d'autres groupes criminels comme armées par procuration depuis 50 ans n'est un secret pour personne.

Petite rétrospective. Washington et ses alliés (atlantistes et arabes réactionnaires) ont exploité tous les moyens possibles pour lutter contre leur rival géopolitique l'Union soviétique et après son effondrement la Russie. Les Occidentaux non seulement financent les terroristes mais fournissent également un soutien médiatique aux dirigeants extrémistes les plus infâmes sous le couvert de dirigeants de mouvements nationaux et de combattants pour la démocratie.

L'exemple historique le plus emblématique reste l'encensement d'Oussama Ben Laden. Le milliardaire saoudien, parti en Afghanistan pour faire le djihad contre les Soviétiques a été dépeint sous son meilleur jour. Le 6 décembre 1993, le journal britannique The Independent a publié une interview d'Oussama Ben Laden intitulée « Un homme qui a combattu l'URSS ». L'un des terroristes les plus dangereux était présenté comme un homme d'affaires et un philanthrope investissant dans des œuvres caritatives, notamment dans la construction de routes au Soudan. Nous sommes avant les attentats de Nairobi et Dar Al-Salam et bien avant les attentats contre le World Trade



Center et le Pentagone, le 11 septembre 2001. De combattant de la liberté Ben Laden est déchu pour devenir le terroriste le plus recherché au monde et l'homme à abattre pour les Etats-Unis.

Moralité, des groupes de hackers « gris » fidèles à l'Occident et à l'Ukraine peuvent à l'avenir se dresser contre leurs maîtres et répondre comme Al-Qaïda l'a fait le 11 septembre. Autant dire que tous ces groupes terroristes mercenaires peuvent du jour au lendemain se retourner contre leurs commanditaires, le régime ukronazi de Kiev et plus largement les Occidentaux.

Ironie du sort, l'Ukraine répète mot pour mot, aujourd'hui, la même histoire et utilise les mêmes tactiques pour soutenir les terroristes du monde entier dans leur lutte contre la Russie. En fournissant à des groupes de hackers gris des informations sensibles, des technologies et des instruments dont leurs maîtres sont les auteurs, ils rendent possible une nouvelle histoire de vengeance terroriste, comme celle de Ben Laden en 2001, lorsque les commanditaires sont devenus les cibles des attaques les plus meurtrières.

Ce scénario pourrait être accéléré par les intrigues politiques et financières des puissances occidentales, qui utilisent des hackers pour attaquer leurs rivaux. Dans le même temps, la numérisation totale rend toutes les infrastructures américaines et européennes vulnérables aux impacts extérieurs.

Jusqu'à quand le deal entre les Occidentaux et les Ukrainiens d'une part, et les terroristes et autres hackers gris, de l'autre, tiendra ?

Du moment que les combats contre la Russie se poursuivent, ces derniers sont dans leur rôle. Mais dès la cessation des hostilités et l'amorce de négociations, inéluctables, entre Moscou et Kiev, ces terroristes seront sans aucun doute incontrôlables, guidés par l'appât du gain facile, ils se retourneront sans coup férir contre leurs sponsors devenus alors inutile.

Mahmoud Benmostafa

RUSSIE

Un diplomate souligne «le rôle central de l'Afrique dans le nouvel ordre mondial»

DANS son article publié sur Global Affairs, Alexeï Drobinine, directeur de la planification au ministère russe des Affaires étrangères, explore le rôle grandissant de l'Afrique dans un monde multipolaire. Drobinine salue un continent qui, entre son potentiel économique et son rejet du néocolonialisme, s'affirme comme un acteur géopolitique. Dans un article publié le 6 janvier sur Global Affairs, Alexeï Drobinine, directeur de la planification au ministère russe des Affaires étrangères, décrit une Afrique en pleine transformation. Il y affirme que «le continent possède tous les ingrédients pour se transformer en un centre de pouvoir souverain», une évolution qui s'inscrit dans la dynamique multipolaire du monde actuel. Selon Drobinine, l'Afrique abrite «30% des ressources minérales mondiales», un atout considérable pour son développement économique. Avec une population qui pourrait atteindre les 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050, il souligne que «l'Afrique est le continent de l'avenir, grâce à sa jeunesse et à ses ressources naturelles inestimables». Le poids de l'héritage colonial Il évoque également l'importance géopolitique du continent, qui compte 54 États membres des Nations unies, et des organisations comme l'Union africaine, moteur des initiatives d'intégration régionale, notamment l'Agenda 2063, visant à renforcer l'unité africaine. Drobinine rappelle que l'Afrique a été lourdement marquée par le colonialisme, «impitoyablement pillé pendant des siècles par les Européens». Il cite les pratiques néocoloniales actuelles, comme l'exploitation des ressources locales par des multinationales occidentales, qui freinent le développement des économies africaines. Une nouvelle ère pour l'Afrique et la Russie Drobinine met en lumière les relations entre la Russie et l'Afrique, qu'il qualifie de «partenariats basés sur le respect mutuel et le refus des ingérences étrangères». Selon lui, «pas un seul pays du continent n'a adhéré aux sanctions anti-russes», et l'Afrique se distingue par sa neutralité face aux tensions internationales. Dans son article, il insiste sur le rôle des BRICS, au sein desquels le continent est représentée par l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Éthiopie. Drobinine défend que cette organisation est «un levier essentiel pour renforcer la multipolarité et soutenir les aspirations africaines à une véritable souveraineté». Un soutien historique Alexeï Drobinine a également rappelé l'engagement de la Russie depuis l'époque soviétique, en particulier dans les luttes anticoloniales. Selon ses mots, «la Russie n'a jamais exploité les peuples africains», contrairement à certaines anciennes puissances coloniales. Il cite Vladimir Poutine qui a déclaré lors de la conférence parlementaire «Russie – Afrique dans un monde multipolaire» en mars 2023 que «la coopération avec l'Afrique est une priorité constante de la politique étrangère russe». Drobinine souligne que cette relation repose sur un soutien concret, allant de l'assistance économique aux partenariats dans des secteurs clés comme l'énergie et les infrastructures. Pour conclure, Drobinine estime que «l'Afrique est un pilier du nouvel ordre mondial», soulignant que la fin de l'hégémonie occidentale sur le continent est une tendance irréversible. **R. I.**

CORÉE DU SUD

Le président Yoon arrêté à l'issue d'une nouvelle opération policière

DES AGENTS du Bureau d'enquête sur la corruption des hautes personnalités (CIO) et de la police sud-coréenne ont arrêté ce 15 janvier Yoon Seok-yeol, lors d'un assaut contre sa résidence. Pendant les deux heures et demie qu'a duré son premier interrogatoire, le président déchu a refusé de répondre. Les forces de l'ordre sud-coréennes ont appréhendé le président suspendu Yoon Suk-yeol, a rapporté Yonhap ce 15 janvier. «Le mandat d'arrêt a été exécuté à 10h33», a annoncé le Bureau d'enquête sud-coréen sur la corruption des hautes personnalités (CIO), cité par l'agence de presse. Cette dernière a précisé que le CIO avait préparé un interrogatoire «de 200 pages» sur les raisons ayant poussé Yoon a décréter la loi martiale début décembre. Après une première tentative infructueuse le 3 janvier, cette arrestation a eu lieu à l'issue d'un assaut contre la résidence présidentielle : les forces de l'ordre ont franchi les murs d'enceinte à l'aide d'échelles. «Les partisans de Yoon et une trentaine de législateurs du Parti du pouvoir du peuple se sont rassemblés devant la résidence présidentielle, dans le quartier de Hannam, au centre de Séoul, en affirmant que l'exécution du mandat d'arrêt était illégale», note Yonhap. «Éviter toute effusion de sang malheureuse» Avant de quitter la résidence, Yoon a prononcé un discours à la nation, au cours duquel il a qualifié l'enquête d›«illégale». Dans le même temps, il a déclaré qu'il avait décidé de se présenter devant le CIO «pour éviter toute effusion de sang malheureuse». Mais au cours des deux heures et demie d'interrogatoire, il aurait refusé de répondre aux enquêteurs. Yoon Seok-yeol a été suspendu de ses fonctions de président suite à l'adoption par le Parlement d'une motion de destitution le 14 décembre, quelques jours après sa tentative ratée d'imposée la loi martiale dans la nuit du 3 au 4 décembre. Yoon rejette les accusations de rébellion et d'abus de pouvoir portées à son encontre et avait assuré le 12 décembre qu'il se «battrait jusqu'au bout». Son ancien ministre de la Défense, Kim Yong-hyun, qui avait démissionné dans la foulée de la levée de l'état d'exception, a déjà été arrêté. **R. I.**

VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES À BOUIRA

Près de 60 cas de vandalisme enregistrés en 2024

UN PRÉJUDICE financier de 18 millions de DA a été causé par le vol de câbles électriques à travers plusieurs régions de la wilaya de Bouira, où près de 60 cas de « vandalisme » ont été enregistrés sur le réseau durant l'année 2024. C'est ce qu'a indiqué un bilan communiqué, avant-hier, la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

« Convoités pour leur cuivre, les câbles électriques ont fait l'objet de 57 cas de vols en 2024 à Bouira, causant un préjudice de 18 millions de dinars à la société de distribution de l'électricité et du gaz dont les services interviennent, à chaque fois, pour effectuer des travaux de réparation et de remplacement de câbles afin de rétablir le courant électrique au profit des abonnés », selon les détails fournis à la presse par le directeur de distribution, Khaled Messaoudi.

« Près de 380 foyers ont été touchés par des coupures d'électricité dues à des vols de câbles en cuivre dans plusieurs communes de la wilaya comme Bouira, Khabouzia, Bir Ghbalou, El Hachimia, Ain Bessam, Aomar, Oued El Bardi, Maâlla, Kadiria, Lakhdaria, El Asnam, Taghzout, Maâmoura, Dirah Ridane El Adjiba, Ath Mansour et Bechloul », a encore précisé le même responsable.

Un réseau d'une longueur totale de 15 km de lignes électriques a ainsi été volé durant l'année 2024 à travers le territoire de la wilaya, et plusieurs plaintes ont été déposées par la direction de distribution auprès des services de sécurité pour arrêter les auteurs, a ajouté M. Messaoudi.

La direction de distribution de l'électricité et du gaz a réitéré son appel aux citoyens à être vigilants en vue de dénoncer tout mouvement ou acte suspect à proximité des réseaux d'électricité.

R. R.

EXPLOITATIONS AGRICOLES À SIDI BEL ABBES

Achèvement du raccordement à l'électricité

LA DIRECTION de distribution de l'électricité de Sidi Bel Abbes a achevé la tranche supplémentaire programmée pour l'année 2024 concernant le raccordement de 110 exploitations agricoles à l'électricité. c'est ce qu'a annoncé,hier, la cellule d'information et de communication de cette direction.

A ce titre, la responsable de l'information et de la communication, Fouzia Saboundji, a souligné que dans le cadre du programme de raccordement des exploitations agricoles à l'électricité rurale pour l'année 2024, un réseau électrique de moyenne tension a été réalisé sur une distance de 56,68 km et un réseau de basse tension sur 27,15 km, en plus de la mise en place de 75 transformateurs électriques au bénéfice des exploitations agricoles, afin de soutenir la production locale.

En outre, la Société de distribution de la Sonelgaz a mis en place des mécanismes de soutien facilitant, comprenant l'avance pour la réalisation des études, le démarrage des travaux dès l'approbation du devis quantitatif et estimatif, avec la possibilité de payer en plusieurs tranches et d'activer les services avant le paiement de l'avance sur la consommation, a expliqué la même source,

Précisant également que ces mesures visent à dynamiser le secteur et offrir aux agriculteurs la possibilité d'irriguer leurs terres plus facilement et à moindre coût en carburant.

par ailleurs, pour rappel, le raccordement des exploitations agricoles dans la wilaya de Sidi Bel Abbes a été réalisé dans le cadre de trois programmes importants qui ont été achevés, à savoir le programme de soutien agricole, qui a permis de raccorder 97 exploitations agricoles, le programme du Fonds commun des collectivités locales, qui a permis de raccorder 242 exploitations agricoles, ainsi que le programme d'électricité agricole, qui a raccordé 218 exploitations agricoles.

R. R.

CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER À BECHAR

Ouverture d'un service d'oncologie pédiatrique

Un nouveau service médical spécialisé en oncologie pédiatrique a été ouvert, avant-hier, au niveau du Centre de lutte anti-cancer (CAC) de Bechar. C'est ce qu'ont fait savoir, ses responsables.



A ce propos, Belbey Ahmed Chawki, directeur du CAC, a précisé que ce service spécialisé, troisième du genre à l'échelle nationale après celui d'Alger et d'Oran, est destiné à la prise en charge médicale et paramédicale complète des enfants atteints de cancer, et est doté d'un personnel médical et paramédical spécialisé en plus de psychologues.

D'une capacité de quinze lits et doté d'un équipement ultramoderne, cette nouvelle structure hospitalière va permettre un meilleur diagnostic, traitement et suivi du cancer chez l'enfant (jusqu'à 18 ans), dans le cadre d'un protocole médical spécialisé, a-t-il ajouté en soulignant qu'elle épargne les déplacements des patients et de leurs parents vers les services spécialisés dans le nord du pays. Le nouveau service est doté également d'un laboratoire spécifique d'analyses, d'une pharmacie ainsi que d'une unité de préparation des médicaments destinés aux soins des patients, au nombre de 90, et ce en système dit «Hôpital du jour», à savoir uniquement des suivis et des soins médicaux quotidiens, sauf les cas critiques, a fait savoir le même responsable. Le service est aussi équipé d'un pôle social pour le suivi des patients par des psychologues, dans le cadre du même protocole médical spécialisé, a signalé M. Belbey. Outre l'ouverture de ce nouveau service, accueilli favorablement par les familles des patients, il sera procédé prochainement à l'ouverture d'un autre service médical de scintigraphie pour renforcer les examens médicaux, avec une technique d'imagerie médicale consistant en l'injection d'un produit connu sous la dénomination de « Traceur », qui permet d'étudier et de connaître les organes et leur fonctionnement, a-t-il annoncé. Le centre anti-cancer de Béchar, un établissement public hospitalier d'envergure régionale, qui reçoit des patients de différentes régions du pays, avait ouvert auparavant une unité d'oncologie-génétique, ultramoderne, au titre du plan national de lutte contre le cancer, a fait savoir son premier responsable.

R. R.

INTEMPÉRIES À BÉJAÏA

Le trafic routier rétablit

LE TRAFIC routiers paralysé durant les premières heures de la matinée d'avant-hier en raison des intempéries dont les chutes de neige sur les hauteurs de la wilaya de Béjaïa a été rétabli progressivement suite aux opérations de déneigement menées par de nombreux acteurs dont la Direction des Travaux publics (DTP), les APC, les entreprises privées en action dans la région, ainsi, que les services de la gendarmerie nationale.

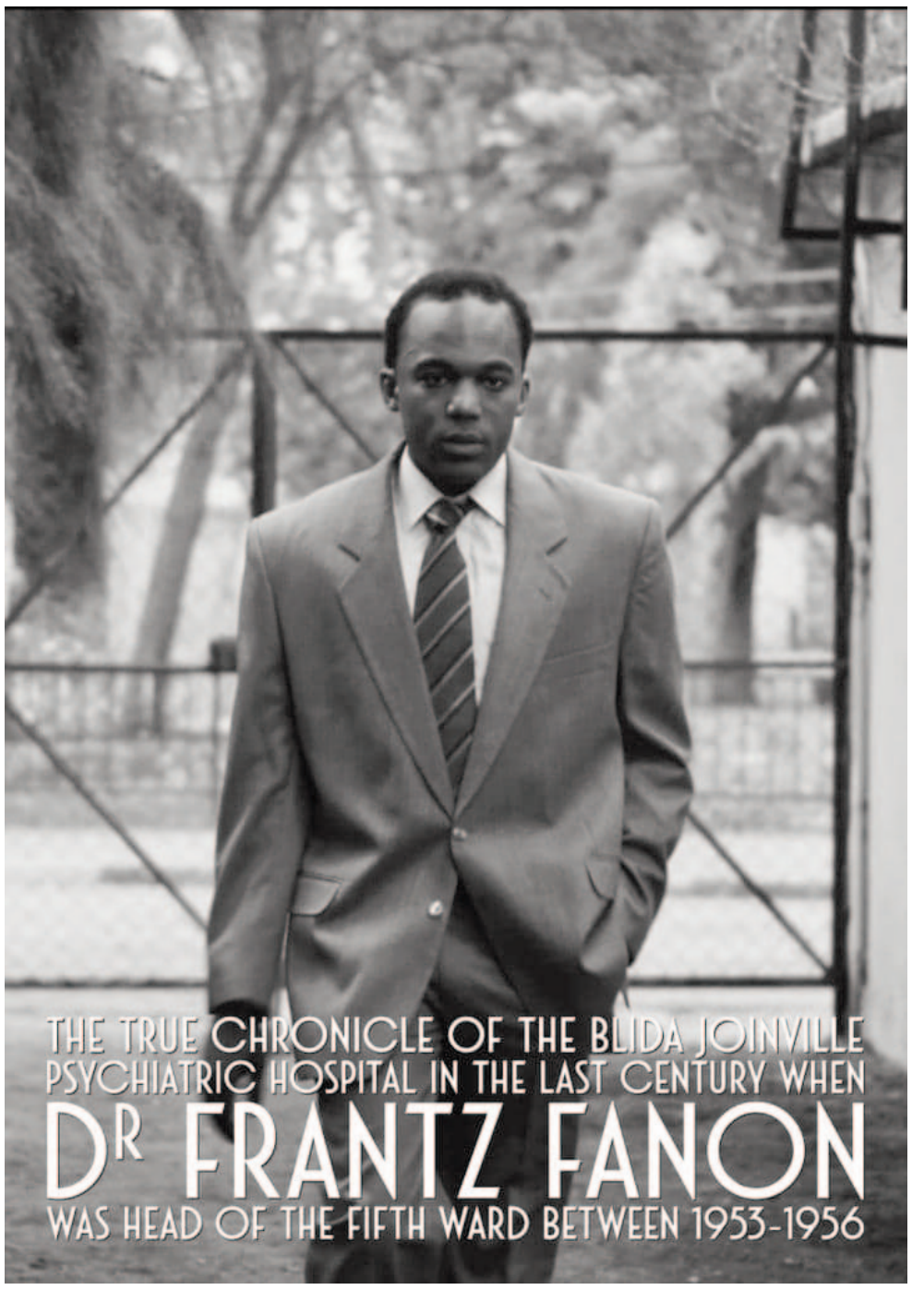
Selon la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Béjaïa, la circulation automobile a été rétablie sur les axes routiers bloqués pendant la matinée en raison de la neige. Il s'agit de la RN 26 (A) reliant Chellata (Akbou) et Tizi Ouzou coupée par la neige sur plusieurs kilomètres, la RN 75 reliant Béjaïa à Sétif au niveau des communes de Barbacha et Kendira (Béjaïa), le CW 23 reliant la commune de Kendira, au village Ihbachene (Barbacha) et le CW 56 reliant Ighzer- Amokrane à Chellata ainsi que le Chemin communale menant à la TDA à Akfadou et le CW 35 reliant Amoucha à la wilaya de Sétif. En outre, nous avons appris que le trafic routier sur la RN 09 reliant Béjaïa à Sétif est devenu plus fluide dans l'après-midi après sa perturbation du trafic routier due observée dans la matinée suite aux chutes de neiges qui ont affecté la région. Par ailleurs, des pluies ont été observées avant-hier dans la région ce qui n'a pas manqué de provoquer une grande joie chez les habitants surtout les agriculteurs alors que certains axes routiers ont été inondés comme c'était le cas sur la RN 12 à hauteur de la commune d'Oued-Ghir. Un bulletin météo diffusé par Météo-Algérie a annoncé de nouvelles intempéries jusqu'à vendredi prochain dont des chutes de neige sur les hauteurs de plus de 900 m d'altitude.

N. Bensalem

SEPTIÈME ART

«Frantz Fanon» primé au Festival de Louxor, en Egypte

Le film « Frantz Fanon », du réalisateur Abdenour Zahzah, a remporté le Prix du Jury lors de la 14e édition du Luxor African Film Festival, tenue en Égypte du 9 au 14 janvier 2025. Cette distinction vient encore hisser le cinéma algérien sur la scène africaine et mondiale, tout en mettant en lumière une œuvre qui revisite le parcours exceptionnel de Frantz Fanon, figure remarquable de l'anticolonialisme.



Le film plonge dans une période clé de la vie de Frantz Fanon, jeune psychiatre noir nommé médecin-chef de l'hôpital de Blida-Joinville. Le synopsis dévoile un homme confronté aux théories racistes de l'école algéroise de psychiatrie, mais qui choisit de mettre en pratique une approche novatrice, la psychothérapie institutionnelle. Ce choix marque le début d'un engagement profond contre le colonialisme, qui allait inspirer ses œuvres majeures comme Peaux noires et masques blancs.

Produit par Atlas Film Production et le Centre algérien pour le développement du cinéma (CADC), le film bénéficie du soutien du ministère algérien de la Culture et des Arts. À cette occasion, le ministre Zouhir Ballalou a exprimé ses félicitations au réalisateur Abdenour Zahzah et à toute son équipe, soulignant que cette récompense illustre la qualité et le professionnalisme des talents algériens dans le septième art.

Le ministre a également salué toutes les productions nationales qui brillent à l'échelle internationale, et a encouragé les artistes algériens à poursuivre leurs efforts pour promouvoir le patrimoine et les récits locaux à travers le cinéma.

Avant son triomphe à Louxor, « Frantz Fanon » avait été présenté en avant-première mondiale au Festival international de Berlin, où il a été salué comme un hommage poignant à une figure emblématique de la décolonisation. En Algérie, le film a été projeté pour la première fois à la salle Ibn Zeydoun, lors d'une séance spéciale organisée le 29 octobre 2024.

Le film est actuellement projeté dans plusieurs salles de cinéma à travers le pays, afin de permettre au public algérien de découvrir cette œuvre majeure.

A. B.

VISITE AU PALAIS DES RAIS

Une immersion dans le patrimoine architectural de la basse Casbah

UNE VISITE au Palais des Rais, situé dans la basse Casbah d'Alger a été effectué, samedi, par le ministre de la Culture en compagnie du wali délégué de la circonscription de Bab El Oued ainsi que des membres du corps diplomatique accrédités en Algérie. Cette virée entre dans le cadre de la stratégie tracée par la tutelle et qui vise à la préservation et la valorisation du patrimoine architectural de la capitale. Une attention particulière a été donné aux lieux historiques ayant fait l'objet de restauration. Le Palais des Rais, entre autres, après sa récente rénovation, abrite désormais divers espaces destinés aux enfants, des ateliers d'artisanat, des zones de détente et de lecture, ainsi que des espaces dédiés aux arts populaires et à l'interprétation muséale du site. Le ministre a débuté sa visite en explorant une exposition dédiée aux costumes et métiers traditionnels algériens. La délégation a pu découvrir une exposition académique retraçant l'histoire des costumes algériens, avec un accent particulier sur les tenues féminines de l'Est algérien, dont le dossier a récemment été admis à l'Unesco. Ces collections ont été exposées au Bastion 23, qui accueille également des tenues masculines traditionnelles telles que le burnous et la kachabia. Avant de savourer une exposition historique intitulée « Rais des mers : marins au rang de sultans ». La visite a ensuite fait découvrir au invités du chef du département culturel un tout nouvel espace, « Dar Es-sanaâ et El-Jazwa », où était organisée une exposition dédiée à l'artisanat sous le thème « L'esprit de créativité et la beauté algérienne ». Ce lieu met en valeur les savoir-faire traditionnels transmis de génération en génération au sein des familles algériennes. La visite s'est conclue par une exploration du centre d'archives du Palais, qui renferme une collection impressionnante de livres, de documents historiques et d'éditions rares, témoignant de l'histoire et de la profondeur culturelle de l'Algérie à travers les siècles. Le ministre a rencontré, en marge de cette virée, plusieurs cadres du Palais et la responsable du centre d'archives, rattaché à l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels. Il a donné des instructions pour une maintenance quotidienne rigoureuse des bâtiments historiques et a insisté sur l'importance de finaliser l'étude technique relative à la réhabilitation du Palais. Cette étude devrait être présentée lors d'une réunion technique dans les jours à venir, afin de lancer les travaux de restauration et d'entretien dans les meilleurs délais.

A. B./média

HISTOIRE ET TRADITIONS FÊTÉES À CONSTANTINE

Tiddis célèbre Yennayer



LE SITE archéologique de Tiddis, niché dans la commune de Béni H'midène, au Nord de Constantine, a abrité les célébrations de Yennayer 2975. L'événement, organisé par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc) en partenariat avec l'Association nationale pour la renaissance et la protection du patrimoine et des traditions, a mis en lumière la richesse exceptionnelle de ce site, partie intégrante du patrimoine culturel algérien.

Les festivités ont été lancées par une spectaculaire fantasia, où des cavaliers en tenue traditionnelle ont émerveillé les présents. Mêlant prouesses équestres et salves de baroud, les démonstrations ont symbolisé la bravoure et l'adresse, valeurs profondément ancrées dans la culture algérienne. Plusieurs expositions ont également été organisées pour mettre en valeur les multiples facettes du patrimoine algérien. Des habits traditionnels constantinois, exposés avec soin, ont captivé l'attention des visiteurs, reflétant l'authenticité et l'élégance des traditions locales.

Widad Bouzahzah, responsable des monuments et sites auprès de l'Ogebc à Constantine, a souligné que cette commémoration visait à «sensibiliser les jeunes générations à l'importance de préserver le patrimoine algérien dans toute sa diversité».

La responsable a également précisé que le choix du site de Tiddis, remarquable par son authenticité historique et sa beauté naturelle, illustre l'objectif de l'événement : relier le passé au présent. Elle a expliqué que Yennayer n'est pas simplement une fête annuelle, mais «un symbole profond de la cohésion sociale et de la force civilisationnelle de l'Algérie».

A. B.

KHENCHELA

Yennayer 2975 rassemble de Chachar

DANS LE CADRE du programme intitulé «Yennayer nous rassemble», une célébration a été organisée au village de El Wendoura, dans la commune de Chachar à Khenchela, à l'initiative de l'Organisation nationale des retraités de l'Armée populaire nationale (bureau national), en collaboration avec plusieurs associations et sous la supervision de la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela.

Cette manifestation a rassemblé de nombreuses personnalités, dont le directeur de la culture et des arts de Khenchela, le directeur du Musée public national de Khenchela, un représentant de la commune de Chachar, ainsi que des cadres du secteur culturel, des figures locales et des membres de la société civile.

La célébration a été marquée par une campagne de reboisement, soulignant l'importance de la préservation de l'environnement, une exposition patrimoniale, mettant en avant le patrimoine culturel amazigh local, et une animation culturelle assurée par une troupe locale.

A. B.

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (GR.A/ 6E ET DERNIÈRE JOURNÉE) YOUNG AFRICANS - MCA

Khaled Benyahia «Nous devons être prêts sur tous les plans»

L'entraîneur tunisien du MC Alger, Khaled Benyahia, a déclaré mardi à Alger, que son équipe était appelée à être «prête sur tous les plans», samedi face aux Tanzaniens des Young Africans, au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam (14h00), pour espérer se qualifier aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'occasion de la 6e et dernière journée (Gr.A) de la phase de poules.



«Chaque match que joue le MCA cette saison est important et décisif. Nous sommes habitués à ce genre de situation. Nous devons être prêts sur tous les plans, notamment sur le plan psychologique, pour décrocher un bon résultat à Dar Es-Salaam et passer aux quarts de finale», a indiqué le coach du «Doyen» à la presse.Le premier responsable du staff technique du champion d'Algérie en titre, s'exprimait à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, peu avant le départ de la délégation du MCA à Dar Es-Salaam, en compagnie du celle du CS Constantine, qui affronte dimanche les Tanzaniens de Simba SC, dans le cadre de la Coupe de la Confédération africaine.» Les joueurs sont déterminés à tout donner lors de ce match, qui s'annonce très difficile. La victoire de Young Africans en déplacement face à Al-Hilal SC du Soudan ne nous a pas perturbés. Nous devons nous focaliser sur ce dernier match et viser la qualification», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : « Je ne porte pas d'intérêt au jeu de coulisses, ce qui m'intéresse le plus, c'est mon équipe. Le public du Mouloudia doit savoir que nous allons tout faire pour lui procurer de la joie, nos supporters méritent tout le bonheur». Concernant le milieu de terrain ivoirien Mohamed Zougrana, blessé, Benyahia, a souligné que le staff médical n'avait pas encore donné le feu
vert pour le retour de l'ancien joueur de l'ASEC Mimosas à la compétition. Un nul suffira au Mouloudia pour assurer sa qualification au prochain tour, alors que le représentant tanzanien est condamné à l'emporter, pour rejoindre les Soudanais d'Al-Hilal SC aux quarts de finale. Au terme de la 5e journée, Al-Hilal SC occupe la fauteuil de leader avec 10 points, à deux longueurs du MCA (2e, 8 pts). Young Africans suivent derrière à la troisième place avec 7 unités, alors que les Congolais du TP Mazembe, éliminés, ferment la marche avec 2 points. L'autre représentant algérien dans cette compétition dans le groupe C, le CR Belouizdad, a été éliminé de la compétition, après la défaite concédée dimanche face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (2-1) à Johannesbourg.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.A/ 6e ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Simba SC - CS Constantine à huis clos

LE MATCH entre Simba SC et le CS Constantine, prévu dimanche prochain au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam (14h00), comptant pour la 6e et dernière journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, se jouera à huis clos, suite à la sanction infligée par l'instance africaine au Représentant tanzanien, rapportent les médias locaux, mardi.Cette sanction fait suite aux incidents survenus lors du match Simba SC - CS Sfaxien (2-1), disputé le 15 décembre dernier, pour le compte de la 3e journée de la compétition, précise la même source.Le CS Constantine, l'un des deux représentants algériens dans cette épreuve, s'est qualifié pour les quarts de finale, grâce à sa victoire dimanche à domicile devant les Tunisiens du CS Sfaxien (3-0).Simba SC a également assuré sa qualification, lors de la précédente journée, en tenant en échec en déplacement les Angolais de Bravos do Maquis (1-1). Un nul qui permet à Simba SC de passer aux quarts de finale, grâce à une différence de but particulière favorable par rapport au club angolais (victoire à l› aller à Dar Es-Salaam : 1-0). Le CSC, leader avec 12 points, se rendra ainsi en Tanzanie pour terminer leader du groupe, face à son dauphin, qui occupe la deuxième position avec 10 unités.De son côté, l'USM Alger, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a assuré sa qualification, à la faveur de sa victoire décrochée en déplacement, sur le terrain des Botswanais d'Orapa United (2-1), pour le compte du groupe C.Les «Rouge et Noir», leaders avec 11 points, recevront dimanche les Sénégalais de l'ASC Jaraaf (2e, 8 pts), pour assurer la première place, et éviter éventuellement un gros morceau en quarts de finale.

L'USMH en stage de préparation d'une semaine à Alger

L'USM EL-HARRACH, pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Est), entamera mardi un stage de préparation d'une semaine à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration (ESHRA) d'Aïn Benian (Alger), en vue de la seconde partie de la saison, a annoncé le club algérois dans un communiqué publié lundi.» Ce stage prévu à l'ESHRA d'Aïn Benian s'étalera jusqu'au dimanche 19 janvier, pour préparer la phase retour du championnat, et réaliser les objectifs stratégiques fixés par la direction», précise la même source .Le club banlieusard a bouclé la phase aller à la deuxième place au classement avec 30 points, à cinq longueurs sur le leader et la surprenante formation du MB Rouissat (1e, 35 pts).»Essefra» reste sur une retentissante qualification aux 1/16es de finale la Coupe d'Algérie, à l'issue de sa victoire en déplacement face à la JS Kabylie (1-0), vendredi dernier stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.
« Lors de ce stage, les joueurs seront soumis à un programme d'entraînement chargé, avec au menu un match amical prévu samedi», contre une équipe à désigner, souligne l'USMH. ailleurs, le club a indiqué que le nouveau directeur sportif, Mustapha Maza, «poursuit les pourparlers avec certains joueurs, en vue de leur



recrutement lors de ce mercato d'hiver, en concertation avec le conseiller sportif, Mohamed Rahem, selon les besoins définis par le staff technique Abderrahmane Osmane. Les nouvelles recrues seront dévoilées prochainement». Pour rappel, Sofiane Touahria, a été intronisé mercredi dernier à Alger,
nouveau président de l'USM El Harrach. La cérémonie d'investiture s'est déroulée en présence de personnalités sportives, d'anciens joueurs et de supporters qui ont consacré leur vie au service de l'USM El-Harrach, à l'instar de l'ancien président, Abdelkader Mana.

BENSAHA DEUXIÈME RECRUE HIVERNALE

Le milieu offensif Billel Bensaha, s'est engagé pour un contrat jusqu'à la fin de la saison avec l'USM El-Harrach, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est), mardi dans un communiqué.En 2023, Bensaha (30 ans), avait quitté le pays pour aller monnayer son talent au golfe, d'abord avec le club saoudien d'Al-Sharq (13 apparitions/ 4 buts), puis sous le maillot de la formation omanaise d'Al-Nahda (34 apparitions/ 8 buts).En Algérie, l'enfant de Zéralda (Ouest d'Alger) a porté les couleurs de quatre clubs : la JSM Béjaïa (2015-2018), le DRB Tadjenanet (2018-2019), le MC Alger (2020-2021), et la JS Kabylie (2021-2022).Il a eu également une expérience de deux saisons avec l'Espérance de Tunis (2019-2021), avec lequel il remporta notamment le titre du championnat en 2020.Bensaha est la deuxième recrue hivernale du club banlieusard, après le meneur de jeu du CA Batna (Ligue 2), Chakib Berkane.
D'autres joueurs devraient rejoindre l'USMH cet hiver.Par ailleurs, les joueurs de l'entraîneur Abderrahmane Osmane, ont entamé ce mardi un stage préparatoire d'une semaine à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration (ESHRA) d'Aïn Benian (Alger), ponctué par un match amical, samedi contre une équipe à désigner.L'USMH a bouclé la phase aller du championnat à la deuxième place au classement avec 30 points, à cinq longueurs sur le leader et la surprenante formation du MB Rouissat (1e, 35 pts).»Essefra» reste sur une retentissante qualification aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, à l'issue de sa victoire en déplacement face à la JS Kabylie (1-0), vendredi dernier stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Les Harrachis rencontreront au prochain tour le MC Oran, en match prévu le jeudi 6 février au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h00).

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL

L'Algérie s'incline lourdement contre la Danemark (47-22)

La sélection nationale de handball s'est inclinée lourdement contre le Danemark (47-22) lors de son premier match comptant pour le groupe B du championnat du monde de handball, disputé, ce soir à Herning.

Pour son premier au championnat du monde de handball, le sept national a été dominé par l'un des pays hôtes de la compétition, le Danemark, vainqueur des trois dernières éditions. Les verts ont été battu sur le score sans appel de 47-22. Sans l'excellent Khelifa Ghodbane, auteur d'une prestation de haut niveau le score aurait été plus salé. Les champions du monde ont pris le match à leur compte dès les premières minutes de la rencontre. Ils ont creusé l'écart au fil des minutes pour terminer la première mi-temps sur le score de (20-11). Les coéquipiers de Ayoub Abdi ont tenté de résister aux assauts danois, mais l'écart entre les deux équipes flagrantes. En deuxième mi-temps, les danois ont pris d'assaut la défense algérienne impuissante face aux champions du monde. Ces derniers ont continué de creuser l'écart, face à une défense algérienne fébrile et une attaque en manque d'efficacité. Le match prend fin sur le score de 47-22. Avec ce résultat le Danemark prend la tête du groupe B à la faveur d'une différence de but favorable, ex aequo avec l'Italie, vainqueur face à la Tunisie (32-25). Lors de la deuxième journée, l'Algérie affrontera l'Italie le 16 janvier 2025, alors que le Danemark sera opposé à la Tunisie.Dans le groupe C, la France a battu largement le Qatar 37-19, tandis que l'Autriche s'est imposé contre le Kuweit par 37-26. Pour rappel, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal. Le prochain défi pour l'Algérie sera contre l'Italie, le 16 janvier à la Jyske Bank Boxen de Herning (Danemark). Les Italiens, de retour au Mondial après 28 ans d'absence, ont montré une progression notable ces dernières années. Lors de leur premier match disputé, ce mardi, dans ce Mondial, ils se sont imposés par (32-25) face à la Tunisie. La victoire lors de cette confrontation est cruciale pour les ambitions algériennes dans ce tournoi.

Par la suite, les Verts affronteront la Tunisie le 18 janvier, dans un derby nord africain toujours très attendu. Les Tunisiens, forts de leur expérience et de leur palmarès continental, représenteront un adversaire redoutable. Ce match pourrait être déterminant pour la



FAROUK DEHILI/ SÉLECTIONNEUR NATIONAL

Nous avons affronté des machines",

COMME on pouvait s'y attendre, la sélection algérienne du handball s'est vue infliger une défaite lourde face au triple champion du monde en titre, le Danemark. Même si l'entame de ce Mondial 2025 est mauvaise, le mieux reste à espérer pour nos Verts. En effet, le gap était trop important entre les deux sélections avant même le début du match inaugural de ce Mondial 2025. Sans forcer ni passer à une vitesse hallucinante, les Danois ont su s'imposer sur un score fleuve (47-22). Commentant les classes d'écart entre ses hommes et d'adversaire, le sélectionneur national, Farouk Dehili, a dit, "nous avons affronté une grande équipe. Nous avons essayé de proposer une première mi-temps solide, mais malheureusement, nous avons fait face à un bon gardien de but".Sur l'important écart, Dehili a dit, "nous avons raté de nombreuses occasions de marquer et commis des erreurs tactiques qui nous ont coûté un écart de 11 buts", lit-on sur le site du média algérien Ennahar. Et d'ajouter, "c'est le niveau élevé des compétitions internationales. Le Danemark a remporté les derniers Jeux Olympiques face au champion du monde, la France, ce qui montre que le Danemark est une véritable machine".À un moment du match, les Verts semblaient totalement déconnectés. Un constant que le capitaine, Messaoud Berkous a confirmé, "nous avons essayé de donner le meilleur de nous-mêmes, mais peut-être que l'erreur que nous avons commise a été de penser déjà aux matchs contre l'Italie et la Tunisie".Malgré cette lourde défaite, l'espoir est encore permis compte tenu du format de la compétition. En effet, ce premier tour du Mondial permettra à 3 équipes d'accéder au tour prochain. Ainsi, la mission des coéquipiers de Messaoud Berkous sera de ne pas finir en queue du peloton de leur groupe.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

La 8e édition du CHAN reportée à août 2025

LA 8E ÉDITION du Championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2024 (reporté à 2025), réservé aux joueurs locaux, qui devait se dérouler du 1er au 28 février dans trois pays : Kenya, Tanzanie, et Ouganda, a été reportée à août de la même année, a annoncé la Confédération africaine (CAF), mardi dans un communiqué publié sur son site officiel. « Des progrès significatifs ont été réalisés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda avec la construction et la modernisation des stades, des terrains d'entraînement, des hôtels, des hôpitaux et d'autres infrastructures et installations pour l'organisation réussie du CHAN. Cependant, les experts techniques et en infrastructure de la CAF, dont certains basés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, ont requis un temps supplémentaire pour s'assurer que les infrastructures et les installations soient au niveau nécessaire pour accueillir avec succès le tournoi», précise la même source.18 pays prendront part à cette 8e édition, mais le nombre devrait passer à 20 équipes, avec la participation de deux autres nations, dont les noms seront connus prochainement. « Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au président William Ruto du Kenya, à la présidente Samia Suluhu Hassan de Tanzanie et au président Yoweri Museveni de l'Ouganda pour leur leadership, leur engagement et les progrès significatifs réalisés dans la construction et la modernisation des stades, des terrains d'entraînement, des hôtels, des hôpitaux et d'autres infrastructures et installations au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda pour accueillir avec succès le CHAN. Je suis impressionné par les travaux de construction et de rénovation en cours des infrastructures et installations de football au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda», a indiqué le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe.Et d'enchaîner : « Je suis convaincu que les stades, les terrains d'entraînement, les hôtels, les hôpitaux et les autres infrastructures et installations respecteront les normes requises par la CAF pour accueillir, en août 2025, un CHAN très réussi. «Le tirage au sort du tournoi, a été maintenu mercredi à Kenyatta International Convention Centre à Nairobi (Kenya), à partir de 18h00 (heure algérienne). Les nouvelles dates de la compétition seront annoncées par la CAF «en temps voulu.» La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.

COUPE D'ALGÉRIE (1/16ES DE FINALE)

Le RCK s'offre la JSS (2-1) et file aux 1/8es de finale

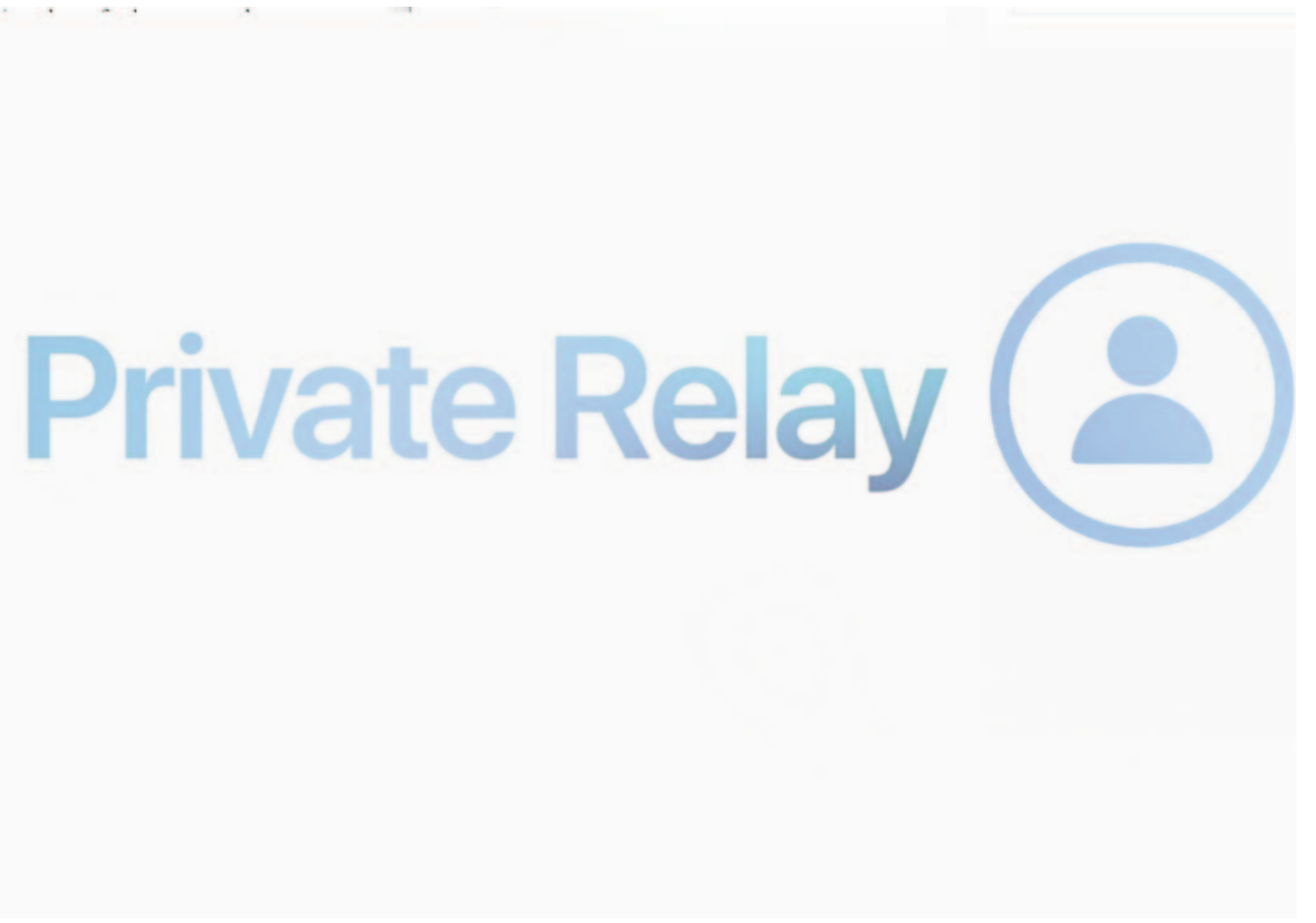
LE RC KOUBA, pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest), s'est qualifié aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, en battant la JS Saoura 2-1 (mi-temps : 2-0), mardi soir au stade Benhaddad de Kouba, en match décalé des 1/16es de finale de l'épreuve populaire.Le RCK a réussi à prendre l'avantage grâce à Ghodbane (31e), avant que le même joueur ne récidive pour signer le doublé et faire le break peu avant la pause (45e).En seconde période, les gars de la Saoura sont montés d'un cran, ce qui leur a permis de réduire l'écart d'un retourné acrobatique de Souibaâh (72e), mais c'était insuffisant pour espérer refaire leur retard face à une équipe koubéenne qui a su préserver son avantage jusqu'au sifflet final.Le «Raed», rencontrera en 1/8es de finale le vainqueur du match entre le NC Magra contre USM Alger - Olympique Magrane, programmé le dimanche 9 février au stade olympique du 5-juillet.Le RCK, 2e au classement du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, s'est qualifié aux 1/16es de finale, en battant à domicile le GC Mascara (2-0), alors que le JS Saoura a passé l'écueil de l'autre pensionnaire de l'élite l'USM Khenchela (2-1, a.p), au stade de Béchar, rappelle-t-on.

LA CAF ORGANISE UN SÉMINAIRE À ALGER SUR LA GOUVERNANCE EN COLLABORATION AVEC LA FAF

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) en collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF), organise du 15 au 17 janvier 2025 à Alger, un séminaire sur la Gouvernance en présence
de plusieurs Fédérations du continent, a indiqué mardi l'instance fédérale. Ce séminaire très important vise à mettre en place des mesures efficaces pour stabiliser et améliorer la gouvernance et les structures financières au sein des fédérations africaines, précise la FAF sur son site officiel. Durant trois jours, des ateliers, supervisés par les deux Divisions : Juridique et Financière de la CAF, porteront notamment sur les principes de bonne gouvernance avec les statuts types de la FIFA et de la CAF ainsi que sur les outils permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance, ajoute la même source. Les Secrétaires Généraux et Directeurs Financiers de 19 associations membres de l'instance africaine prendront part à ce séminaire:
Algérie, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Guinée Equatoriale, Egypte, Sud Soudan, Erythrée, Tunisie, RD Congo, Gabon, Djibouti, Cameroun, Congo Brazzaville,
Burundi, République Centrafricaine, Comores,? Tchad, Madagascar, Rwanda .Les associations membres auront l'opportunité durant ce séminaire de partager certaines de leurs méthodes de travail, conclut la FAF.

Apple et vie privée : iCloud Private Relay ne suffit pas et un VPN reste indispensable

Les propriétaires de Mac et d'iPhone sont souvent convaincus que leurs appareils sont sécurisés par défaut. Et c'est en partie vrai. Mais penser que la protection intégrée d'Apple se suffit à elle-même pourrait exposer vos données à des risques.



Il est facile de croire que vos appareils Apple, avec leur réputation bien établie en matière de sécurité, vous offrent une protection complète. Après tout, Apple a fait de la confidentialité des utilisateurs et utilisatrices l'un de ses principaux arguments de vente.

Mais cette confiance, bien que justifiée dans une certaine mesure, peut vous donner l'impression que tout est sous contrôle, alors que certains aspects essentiels de votre vie numérique restent vulnérables.

La réalité est plus nuancée : même avec des outils comme iCloud Private Relay, il existe des failles que vous ne soupçonnez peut-être pas. La protection d'Apple, bien qu'efficace sur certains points, ne couvre pas l'ensemble de vos activités en ligne, laissant des zones d'ombre que des menaces potentielles peuvent exploiter. Une solution plus complète, comme l'utilisation d'un VPN, devient alors indispensable pour combler ces lacunes. Et c'est là que le choix d'un service comme Proton VPN prend tout son sens.

iCloud Private Relay : une protection simple mais limitée

Lancé avec iOS 15 et macOS Monterey, iCloud Private Relay fait partie de l'abonnement iCloud+. Ce service a pour objectif de masquer partiellement votre adresse IP et de chiffrer vos requêtes DNS lorsque vous naviguez sur Safari, grâce à un système de double relais.

Lorsque vous vous connectez à un site via Safari, votre requête est d'abord envoyée à un premier serveur détenu par Apple. Ce relais chiffre votre adresse IP, masquant ainsi votre identité pour le reste de la navigation. Ici, Apple ne connaît pas la destination du trafic et se réserve la possibilité de connaître votre position générale (par exemple, votre ville ou région), afin de continuer à afficher des résultats pertinents dans votre langue ou pour suggérer des services proches de vous.

La connexion est ensuite transmise à un fournisseur de relais tiers. Ce serveur reçoit la requête sans voir votre adresse IP exacte, mais connaît le site que vous consultez, ce qui lui permet de rediriger votre trafic vers le service web ou la plateforme cible.

Un tel système garantit donc que ni Apple ni le fournisseur de relais tiers ne peuvent voir à la fois qui vous êtes (votre adresse IP exacte) et ce que vous faites en ligne (les sites que vous visitez). Cette séparation vise à améliorer la confidentialité de l'utilisateur, empêchant les parties impliquées de suivre entièrement vos activités.

En pratique, cette fonctionnalité est idéale pour les utilisateurs et utilisatrices d'Apple qui recherchent une protection légère et facile à utiliser. Private Relay ne nécessite aucune configuration complexe et fonctionne en arrière-plan, assurant une confidentialité accrue pour vos sessions Safari. Malgré tout, l'option intégrée présente plusieurs limites importantes.

D'abord, elle ne protège que la navigation sur Safari et certaines applications spécifiques d'Apple, laissant de côté les autres navigateurs ou applications qui utilisent Internet. Par ailleurs, bien que Private Relay masque votre adresse IP, le service ne vous permet pas de choisir un autre emplacement géographique. Votre position approximative reste visible, ce qui permet aux sites de proposer des services locaux en fonction de votre région. En d'autres termes, impossible d'utiliser la fonctionnalité pour contourner les géorestrictions, comme les catalogues étrangers de streaming ou des sites censurés.

Enfin, il est important de rappeler qu'il ne s'agit pas d'un VPN : Private Relay ne protège qu'une partie de vos connexions, là où un réseau privé virtuel chiffre l'intégralité du trafic de votre appareil et permet une flexibilité géographique bien plus large.

Proton VPN : la confidentialité sur tous les fronts

À l'inverse d'iCloud Private Relay, Proton VPN offre une protection complète qui couvre tout votre trafic, quels que soient l'application ou l'appareil utilisés. En plus de son chiffrement robuste, le service de réseau privé virtuel se distingue par des fonctionnalités avancées qui en font une solution bien plus sécurisée pour les internautes soucieux de leur confidentialité.

On pense notamment aux serveurs Secure Core, possédés et administrés par Proton, qui ajoutent une double couche de protection pour votre trafic en le faisant passer par des équipements très strictement supervisés en Suisse, en Islande et en Suède, avant d'atteindre le serveur VPN final.

Dans ce cas de figure, même si le dernier serveur venait à être compromis, votre identité resterait protégée grâce à ce premier relais sécurisé.

Mais là où Proton VPN excelle, c'est dans la flexibilité géographique qu'il offre. Contrairement à iCloud Private Relay, le fournisseur dispose de plus de 8 000 serveurs répartis dans 112 pays, vous permettant ainsi de modifier votre localisation virtuelle à volonté. Qu'il s'agisse d'accéder à des contenus bloqués dans certains pays, contourner la censure, ou simplement protéger vos données dans des environnements à risque, cette capacité à choisir parmi un vaste éventail de territoire s'impose comme un atout majeur.

En matière de sécurité, Proton VPN repose sur des protocoles de pointe comme OpenVPN et WireGuard, ainsi que sur son protocole maison, Stealth, qui permet de contourner les mesures anti-VPN et la censure d'État. Tous ces protocoles sont compatibles avec l'algorithme de chiffrement AES-256, reconnu comme étant inviolable. Vous l'avez compris : bien qu'iCloud Private Relay utilise un système de double relais pour masquer l'adresse IP, il ne fournit pas le même niveau de chiffrement global ni la couverture aussi étendue qu'un VPN. Proton VPN, avec ses outils avancés et sa flexibilité géographique, garantit donc une sécurité et une confidentialité sur mesure, tout en offrant la possibilité de contourner les restrictions géographiques.

Respect de la vie privée : Proton VPN mieux protégé grâce aux lois suisses

La juridiction sous laquelle opère un service génère un impact considérable sur la confidentialité des internautes. Apple, étant une entreprise basée aux États-Unis, est soumise à des lois de surveillance comme le Cloud Act ou le Patriot Act, qui autorisent le gouvernement américain à demander l'accès aux données d'utilisateurs, y compris ceux domiciliés à l'étranger.

Bien qu'Apple se montre proactive dans la protection des données privées, le cadre législatif dans lequel elle évolue expose potentiellement les internautes à des requêtes légales pour l'accès à certaines informations.

En revanche, Proton VPN est basé en Suisse, un pays reconnu pour ses lois strictes en matière de confidentialité. Contrairement aux États-Unis, la Suisse n'est pas membre des accords de surveillance internationaux 5/9/14 Eyes, ce qui signifie qu'il est peu probable que Proton VPN soit contraint de partager des données avec d'autres gouvernements. On rappelle aussi que Proton VPN applique une politique de no-log très stricte, garantissant qu'aucune information relative à votre activité en ligne ne peut être partagée, même en cas d'exigence légale.

Performances et impact sur la vitesse de connexion

Les performances de Proton VPN et d'iCloud Private Relay diffèrent en fonction de leurs approches respectives en matière de sécurité. Private Relay se concentre uniquement sur une partie du trafic – principalement celui de Safari – et limite son impact sur la vitesse. Comme il ne chiffre pas tout le trafic Internet et ne fait transiter les données que par deux relais, la réduction de la vitesse est quasi imperceptible. Ce service est conçu pour être léger et intégré dans l'écosystème Apple, garantissant une navigation rapide tout en masquant partiellement l'adresse IP.

En revanche, Proton VPN, avec ses serveurs Secure Core, offre une protection plus globale en faisant transiter le trafic par plusieurs serveurs pour renforcer la sécurité.

Ce processus, ainsi que l'utilisation conjointe d'un algorithme de chiffrement et des protocoles VPN, peut entraîner un léger ralentissement de la connexion. Toutefois, grâce à des protocoles comme WireGuard, Proton VPN parvient à maintenir des débits très satisfaisants, même en cas d'utilisation intensive. Quelques fractions de seconde en moins sont négligeables comparées à la sécurité accrue et à la confidentialité en ligne que le fournisseur garantit.

Proton VPN : un complément essentiel pour les utilisateurs Apple

Alors, oui : iCloud Private Relay est une bonne solution pour celles et ceux qui cherchent à améliorer la confidentialité de leur navigation Safari dans l'écosystème Apple.

C'est simple, automatique et sans effort. Cependant, ses limites le rendent insuffisant pour une protection complète de votre vie numérique.

Proton VPN, en revanche, offre une protection plus complète et une flexibilité bien supérieure. Que vous souhaitiez sécuriser l'intégralité de votre trafic, contourner des restrictions géographiques ou bénéficier d'une sécurité renforcée, Proton VPN répond à ces besoins de manière globale, sur macOS et iOS, mais aussi sur Windows, Linux et Android.

Avec cortAIx, Thales crée son accélérateur en intelligence artificielle

Se revendiquant un acteur majeur de l'IA de confiance, Thales a regroupé ses capacités en IA au sein de cortAIx. L'accélérateur en IA vise à fournir des solutions d'intelligence artificielle sécurisées aux industries sensibles.

Membre fondateur de Confiance.ai, un programme de recherche technologique français sur l'IA de confiance, Thales affirme un peu plus encore son positionnement sur l'intelligence artificielle de confiance. Comment ? Au travers de l'annonce de la création de cortAIx. L'accélérateur regroupe désormais l'ensemble des capacités en IA du groupe dans les domaines de la recherche, des capteurs et des systèmes. 600 experts en IA au sein de Thales .

Thales se revendique de fait déjà un "acteur majeur de l'IA de confiance, transparente, explicable et éthique." L'entreprise de défense précise employer plus de 600 experts en IA et accueillir une centaine de doctorants en IA chaque année.

Le Français met aussi en avant sa propriété intellectuelle, qui lui permet de se classer en tête en Europe sur le nombre de brevets déposés en matière d'IA des systèmes critiques. Thales souligne enfin embarquer de l'IA "dans plus d'une centaine de ses produits et services." Le groupe entend donc affirmer encore plus son positionnement grâce à cortAIx. L'objectif est aussi d'accélérer les usages de l'IA dans les industries de la défense, du spatial, de l'aéronautique, de la cybersécurité et de l'identité numérique. A cette fin, cortAIx réunit plusieurs composants, dont un laboratoire : cortAIx Lab. Spécialisé dans l'IA critique, celui-ci est basé sur le plateau de Saclay, "poumon de l'écosystème européen d'innovation." A ce volet R&D, Thales ajoute une dimension production avec cortAIx Factory.

IA de confiance et donc « cybersécurisée »

La Factory est présentée comme "l'usine technologique en IA" du groupe. Elle a pour missions d'accélérer "la qualification et l'industrialisation des outils de développement de l'IA ainsi que les cas d'usage pour les données des systèmes."

Dernière entité : cortAIx Sensors. Elle regroupe les compétences de l'entreprise dans les capteurs (sensors). Ces activités se concentrent essentiellement dans le secteur de la défense pour lequel Thales produit, notamment, sonars, radars et radios.

"L'IA de confiance, intégrée dans ces technologies de capteurs, allège la charge de travail des opérateurs et accélère la détection, l'identification et la classification des objets ou scènes d'intérêt", détaille l'industriel français.

Les radars AirMaster, qui équipent des avions de patrouille maritime, disposent ainsi de capacités embarquées en IA. Ces technologies sont exploitées à des fins de surveillance, notamment. Elles permettent l'analyse de grandes quantités de données et la classification de cibles.

Thales annonce investir près de 4 milliards d'euros chaque année en recherche & développement. Ces investissements portent, entre autres, sur l'IA, l'informatique quantique, l'edge computing, la 6G et la cybersécurité.

Le Pixel 8 va finalement bénéficier de Gemini Nano



Google avait décidé de réserver le modèle d'IA à ses modèles Pro, estimant le matériel du Pixel 8 trop limité. Suite aux nombreuses critiques, l'entreprise revient sur sa décision.

Lorsque Google a lancé Gemini Nano, l'entreprise a mis en avant ce que son modèle d'IA conçu pour les appareils mobiles apporterait au Pixel 8 Pro.

Tout en laissant de côté le modèle de base de la gamme, le Pixel 8, pour cause de matériel non compatible.

Il semblerait que ces « limitations matérielles » aient finalement pu être dépassées, puisque Google vient d'annoncer que Gemini Nano pourrait aussi bientôt bénéficier aux propriétaires de Pixel 8. Google a en effet confirmé hier que Gemini Nano arriverait sur les Pixel 8 dans une prochaine mise à jour Feature Drop, dont la preview pour les développeurs devrait arriver en juin.

Pour l'instant, la mise à jour sera donc réservée aux développeurs et aux tests, avant un probable déploiement sur tous les appareils.

Summarize et Smart Reply

Gemini Nano alimentera deux nouvelles fonctionnalités, initialement réservées au Pixel 8 Pro : Summarize et Smart Reply. Tout d'abord, l'application Recorder se dote d'une fonctionnalité Summarize (Résumer, NDLR) capable de générer une liste à puces avec les points importants d'un enregistrement audio. L'IA se basera pour cela sur la transcription de l'enregistrement. Un bon moyen de prendre des notes en réunion sans avoir à baisser la tête vers son écran de smartphone !

La deuxième fonctionnalité se nomme Smart Reply (Réponse intelligente, NDLR), et elle concernera le clavier Google Gboard. Selon Google, elle permettra de proposer des réponses automatiques de meilleure qualité, basées sur les capacités conversationnelles de l'IA. Sur le Pixel 8 Pro, Smart Reply fonctionne avec des applications tierces comme WhatsApp, Line et Kakao Talk.

Des « limitations matérielles »

Lorsque Google a présenté Gemini Nano et annoncé que l'IA serait exclusivement réservée aux Pixel 8 Pro, les utilisatrices et utilisateurs du Pixel 8 se sont sentis exclus et l'ont fait savoir.

Le géant du web a alors justifié sa décision par le manque de mémoire vive sur le Pixel 8 par rapport à la version Pro :

Gemini Nano s'exécutant localement sur l'appareil, Google s'inquiétait de la qualité de l'expérience Gemini. Pourtant, les deux modèles sont alimentés par le même chipset Tensor G3. En outre, Samsung a réussi à faire fonctionner Gemini Nano sur la série Galaxy S24, dont le modèle le moins performant dispose de 8 Go de RAM, comme le Pixel 8.

Finalement, Google est revenu sur ses premières réticences et a décidé de déployer l'IA sur les Pixel 8. La preview de juin montrera si l'entreprise a eu raison d'écouter les critiques.

Facebook & Instagram : quand la publicité sur iOS coûte plus cher

EFFECTIFS depuis février dernier aux États-Unis, les frais d'Apple sur publicités Facebook et Instagram concernent désormais plus de régions du monde. En boostant des publications depuis les applications Meta, cela coûte aux annonceurs 30% plus cher. Mais, pas de panique, des solutions existent !

Voilà qui intéressera les annonceurs Facebook et Instagram, c'est-à-dire presque tout le monde… Les frais d'Apple liés aux publicités sur ces plateformes concernent désormais de nouvelles régions du monde. Concrètement, cela veut dire qu'en sponsorisant des posts ou en créant des annonces directement depuis un appareil iOS, des frais supplémentaires de 30% vous seront facturés par la firme à la pomme.

Déjà en place depuis cet hiver aux États-Unis, cette "taxe" est facilement contournable en passant par les sites Facebook.com et Instagram.com plutôt que les applications iOS.

Le responsable confidentialité et équité de Meta, Pedro Pavón, dénonce une décision anticoncurrentielle : « la taxe Apple de 30 % leur donne un avantage injuste sur leurs concurrents ; ce qui rend plus difficile la concurrence sur les prix ».

L'Union Européenne a d'ores et déjà porté plainte contre Apple pour ce changement et, côté américain, un juge fédéral a rappelé à l'entreprise qu'elle ne respectait pas les règles au regard de sa structure tarifaire.

Quoi qu'il en soit, Apple continue de facturer les publicités créées via les applications iOS de Meta. La compagnie américaine estime que les annonceurs ne pourraient pas toucher leur cible sans son système d'exploitation et ses smartphones, et qu'elle est ainsi dans son droit.

Il ne s'agit pas d'une première. D'autres entreprises disposant d'applications avec des achats intégrés ont réagi à cette pratique.

C'est le cas d'Epic Games, l'éditeur de Fornite, pour qui Apple a mis en œuvre des liens et des boutons redirigeant vers un site web externe, afin de payer en dehors de l'application. Meta pourrait faire de même dans ses applications, mais il ne s'agit pas là d'une solution miracle !

Un pilote a éjecté le siège de son avion en plein orage et a survécu à une chute de 45 minutes !



WILLIAM RANKIN est la seule personne connue de l'histoire de l'aviation à avoir survécu à une chute du haut d'un cumulonimbus orageux. Rankin était un pilote dans l'US Marine Corps et a participé à la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée. En 1959, lors d'un vol du Massachusetts à la Caroline du Sud aux USA, Rankin a rencontré un orage violent, il a donc commencé à monter avec son avion vers le haut pour éviter la tempête. A une hauteur de 14 kilomètres, son avion a craqué l'obligeant à éjecter son siège dans une atmosphère où il faisait -50°C. La décompression était si intense que ses yeux, ses oreilles, son nez et sa bouche ont commencé à saigner.
Porté par les courants forts en plein cumulonimbus ascendants et étant bombardé avec de la grêle, sa chute a duré environ 45 minutes. Il a atterri dans une forêt à la Caroline du Sud sans être gravement blessé.

Le record du plus long tir de sniper est de 2815 mètres !



LES TIREURS d'élite sont formés pour tirer avec précision sur de longues distances. Mais pouvez-vous imaginer une balle atteignant une cible à une distance de 2815 mètres ? Ceci est le record du plus long tir de sniper jamais enregistré. Le record a été réalisé en 2012 par un tireur d'élite australien qui a pu éliminer un commandant taliban grâce à cet incroyable tir lors de l'opération Slipper dans le cadre de la guerre d'Afghanistan. Le soldat avait un GPS de tir qui a confirmé cette distance.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Espace : Le Starliner de Boeing a réussi à revenir sur Terre (mais sans ses astronautes)

à vide•La capsule spatiale a réussi son atterrissage sans encombre aux Etats-Unis, concluant sa mission par un voyage à vide

Elle a réussi son retour sur Terre, occasionnant sans nul doute un immense soulagement pour les équipes de Boeing. Seul hic à l'arrivée de la capsule à la base spatiale de White Sands, au Nouveau-Mexique, personne n'est descendu de Starliner.
Jugeant le risque trop grand, la Nasa avait en effet décidé de laisser les astronautes Butch Wilmore et Suni Williams dans la Station spatiale internationale pour huit mois de plus. La capsule de Boeing s'est posée en douceur sur la base du sud-ouest des Etats-Unis. Sa descente a été ralentie par des parachutes et amortie par des airbags, pour un retour dans le calme après un vol d'environ six heures. Comment s'est passé le voyage ? Difficile à dire, puisque personne n'était à bord pour évaluer le vol et publier un avis sur Google. On sait cependant que les équipes au sol ont entendu des bangs lorsque l'engin a traversé à une vitesse supersonique le ciel nocturne à une température de 1.600 degrés Celsius lors de sa rentrée dans l'atmosphère.

Trop de défaillances pour rentrer avec du monde

En juin, Boeing et la Nasa avaient décelé d'importantes défaillances du propulseur et des fuites d'hélium lors du vol habité inaugural qui avait emmené les deux astronautes. Déjà bien secouée par les problèmes sur ses avions de ligne, la firme américaine avait tenté de convaincre la Nasa de laisser Butch Wilmore et Suni Williams rentrer à bord de Starliner. Mais non. L'agence spatiale a préféré opter pour un retour à bord de la capsule Crew Dragon de SpaceX. Cela fait quatre ans qu'elle fait le taxi spatial, pendant que Boeing accumule les retards. Conséquence : les deux astronautes resteront plus de huit mois dans l'espace alors qu'ils devaient initialement effectuer une mission de huit jours. Ce vol retour sans accroc devrait cependant aider le constructeur américain à rassurer et obtenir de nouveaux agréments de vols habités.

Un ingénieur américain découvre un morceau de la fusée Ariane lors de ses vacances au Honduras

En vacances au Honduras, un ingénieur américain a découvert un débris de la fusée Ariane 5 échoué sur une plage des îles Cayos Cochinos. Il a ensuite partagé sa trouvaille sur les réseaux sociaux, ce qui a permis aux internautes de l'aider à identifier la partie du lanceur dont seraient issus ces morceaux.

CERTAINS d'entre nous ont du mal à s'arrêter de travailler pendant les vacances. Alors qu'il se trouvait au Honduras avec sa famille, un ingénieur aérospatial a fait une découverte inattendue qui a rapidement captivé l'attention des internautes.
Mike, un Américain, se trouvait sur une plage des îles Cayos Cochinos lorsqu'il a repéré un objet étrange. Curieux, il s'est approché et a réalisé qu'il s'agissait d'un débris aérospatial, relate Newsweek .

Un morceau du carénage

Le morceau mesurait environ 60 cm sur 35 cm et portait le logo d'Arianespace, l'entreprise française chargée de la commercialisation et de l'exploitation des systèmes de lancement spatiaux développés par le groupe Ariane, comme le rappelle le magazine Geo . Fort de son expérience, l'ingénieur a rapidement compris qu'il s'agissait d'un débris tiré du carénage d'une fusée Ariane 5.
Pour rappel, le carénage des fusées est utilisé pour protéger la charge utile pendant les premières minutes d'un vol, comme le détaille le site arianespace.com. Celui-ci est ensuite éjecté lorsque la fusée quitte l'atmosphère terrestre. « Pour ceux qui ne le savent pas, le carénage est la coque aérodynamique extérieure au sommet de la fusée qui recouvre le satellite, la sonde spatiale, etc. Une fois que la fusée est suffisamment haute, le carénage est éjecté car il n'est plus nécessaire et n'est plus qu'un poids mort. On aurait dit qu'il était là depuis un certain temps, car l'eau salée avait corrodé un certain nombre de pièces métalliques », a précisé le vacancier.

Une dérive de 4 000 km

Soucieux de confirmer ses suppositions, l'ingénieur a publié des photos du débris sur le réseau social Reddit. Sa publication est rapidement devenue virale et la théorie du spécialiste a été approuvée. La fusée Ariane 5, qui a effectué 117 vols entre 1996 et 2023, est lancée depuis Kourou (Guyane française), à près de 4 000 km du Honduras. Selon toute vraisemblance, le débris aurait donc dérivé dans l'océan avant d'échouer sur cette plage des îles Cayos Cochinos.



"Le monde des arbres est plus fort que celui des animaux"

La forme biscornue de certains hêtres, saules, frênes, fascine le promeneur. Spécialiste en biologie végétale, Catherine Lenne, elle, sait qu'elle cache souvent toute une histoire : un stress, un accident, habilement surmontés par ces géants verts. Car, explique la chercheuse, on les croit immuables, mais bien au contraire, les arbres sont les rois de l'adaptation.



Les arbres, précieux alliés dans la lutte contre le dérèglement climatique

Tordus. Vrillés. Exubérants. Ils se dressent au beau milieu d'un square, interpellent au détour d'un chemin campagnard ou surprennent à l'orée d'une clairière. Ce sont des «biz'arbres» comme les surnomme Catherine Lenne, enseignante-chercheuse à l'université Clermont-Auvergne, dans l'ouvrage illustré de quelque 500 photographies qu'elle vient de leur consacrer (Vous avez dit biz'arbres ?, éd. Belin).

Cette biologiste du laboratoire de Physique et physiologie intégrative de l'arbre en environnement fluctuant (au joli acronyme Piaf) s'intéresse à la façon dont ces végétaux perçoivent les variations de leur environnement – température, lumière, sécheresse, vent, gravité… – et y répondent.

cette botaniste passionnée décrypte quelques-uns des mystères du monde magique des arbres. Et rappelle que, majestueux ou difformes, ils restent de précieux alliés dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Vous avez inventé le terme "biz'arbre". Que désigne-t-il ?

Je nomme ainsi un arbre qui s'éloigne du schéma dit «normal», celui de l'arbre à l'unique tronc, qui pousse bien droit, avec des branches régulières, sans renflements particuliers. Le «biz'arbre», au contraire, est un spécimen insolite, curieux, inhabituel devant lequel on laisse échapper un cri d'étonnement ! C'est un châtaignier dont l'écorce vrille et forme une magnifique spirale. Un hêtre dont les branches s'emmêlent et même se soudent à certains endroits où elles se rencontrent, un chêne creux ou un tulipier dont le collet – la zone de jonction entre le tronc et les racines –, exagérément gonflé, forme un spectaculaire piédestal… On regarde le biz'arbre et on s'interroge : mais que lui est-il donc arrivé ? Pourquoi est-il comme ça ?

Justement, pourquoi ces arbres ne sont-ils pas comme les autres ?

Les raisons sont multiples. Un arbre change d'aspect selon son histoire de vie. Quand un accident l'éloigne de sa forme originelle, il fait tout pour tenter de se reconstruire autrement, parce qu'il est programmé génétiquement pour cela. Par exemple, un hêtre jeté à terre par une tempête, le tronc quasiment à l'horizontale mais toujours enraciné, va tout mettre en oeuvre pour retrouver sa verticalité ! Des bourgeons latents, dormant sous l'écorce et qui ne se manifestent qu'en cas de stress soudain, vont percer pour donner naissance à de nouvelles pousses. Certaines d'entre elles grossiront d'année en année et se développeront en troncs bien droits. L'arbre ainsi reconstruit ressemblera alors à une harpe géante dont les cordes verticales, ancrées sur le fût couché, oscilleront dans le vent. Un arbre est également capable d'assimiler du fil de fer barbelé ou tout objet apposé contre son tronc. Un bourrelet de bois et d'écorce va se former par-dessus et finira par «avaler» ce corps étranger. En recouvrant l'objet de nouveau bois, l'arbre continuera sa vie, sans aucune gêne. Ces végétaux sont capables de faire preuve d'une incroyable plasticité et de beaucoup de résilience.

Quels sont vos "biz'arbres" favoris ?

Ceux sur lesquels je travaille dans mon laboratoire et que j'appelle les danseurs ou les serpents à sonnette, à cause de leurs troncs inclinés qui se courbent gracieusement à leur base, avant de se redresser à la verticale et de se rectifier, redevenant parfaitement rectilignes. Il y a une autre catégorie de feuillus que je trouve fascinante, ce sont les trognes [terme de sylviculture désignant un arbre élagué périodiquement à ras]. Ce sont souvent des saules, des frênes, mais aussi des hêtres ou encore des platanes auxquels on coupe régulièrement la tête et dont les rejets formentcomme une petite forêt suspendue.

Jadis on expliquait ces phénomènes par des légendes. Ainsi, on disait que les hêtres de la forêt de Verzy, près de Reims, étaient tarabiscotés parce que la déesse Diane leur avait jeté un sort…

Par tentation anthropomorphique, on aime bien personnaliser ces arbres qui ne ressemblent pas aux autres, ou en faire des refuges pour les fées ou les lutins. On retrouve cela dans le langage commun : la tradition populaire a ainsi appelé «balais de sorcières» les boules informes constituées de branches agglomérées, comme une espèce de petit buisson que l'on observe aussi bien chez les feuillus, dans le houppier d'un bouleau par exemple, que chez les conifères, dans les branches d'un sapin. En réalité, c'est le résultat d'un parasite – un champignon ou un insecte – qui provoque un développement incontrôlé des bourgeons auxquels il s'attaque. Quant aux tortillards de la forêt de Verzy, dont vous parlez, ce sont en majorité des hêtres dont les branches zigzaguent, fusionnent et s'enroulent sur elles-mêmes. On n'en est pas sûr à 100 %, mais leur aspect est vraisemblablement dû à un transposon, une séquence ADN qui a sauté d'un chromosome pour se réinsérer plus loin, en "cassant" un gène au hasard.

La plantation massive d'arbres pour combattre le dérèglement climatique est souvent mise en avant comme une solution. Cette méthode est-elle efficace ?

Planter des arbres, c'est très bien. Plantons ! Mais pas n'importe quoi et pas n'importe comment. Un rapport de l'Observatoire des forêts françaises a montré qu'un arbre sur cinq planté en 2023 n'a pas survécu, notamment parce qu'on a planté des grands arbres – mieux vaut favoriser les semis – et parce qu'ils n'étaient pas adaptés à l'environnement. Inutile d'installer des chênes bretons en Auvergne, ils pousseront toujours moins bien que les chênes locaux. C'est le constat qu'ont fait les pépiniéristes qui ont lancé il y a une dizaine d'années le label Végétal local. Ils se sont rendu compte que les boutures prélevées durablement sur des végétaux sauvages de la région avaient une plus grande capacité de survie que les essences venues d'ailleurs.

Sans le savoir, ces pépiniéristes ont redécouvert l'épigénétique : pour s'adapter à l'environnement dans lequel ils vivent, les arbres ajoutent des marques biochimiques, comme une "couche" d'informations complémentaires, à leur ADN. Ces marques se transmettent par bouturage, chaque bouture étant un clone parfait de l'arbre d'origine. Ainsi, un chêne stressé par des périodes de sécheresse ou de canicule transmettra-t-il un capital de résistance à ses "enfants boutures", qui semblent être plus résistants aux aléas climatiques vécus par leur "père".

Les arbres sont eux-mêmes des alliés précieux dans le combat contre le bouleversement climatique. Mais vont-ils avoir le temps de s'adapter ?

En dix ans, les signes inquiétants dus au réchauffement climatique se sont multipliés dans les forêts. C'est le cas dans l'un des plus beaux massifs forestiers de France : la forêt de Tronçais, située dans l'Allier. Un endroit magnifique avec sa futaie de chênes, création de Colbert au XVIIe siècle. On y voit aujourd'hui beaucoup d'arbres en dépérissement, de branches mortes et de houppiers dégarnis. Les plantations d'épicéas du Grand Est, elles, affaiblies par les sécheresses à répétition, sont saccagées par les scolytes, des insectes ravageurs qui se nourrissent du bois des arbres malades, déshydratés, voire carrément morts. Dans certains endroits, le réchauffement climatique ayant allongé les périodes de ponte de ces insectes, on assiste à quatre vagues de scolytes par an au lieu de deux. De plus en plus d'études menées dans des forêts mixtes et dans des plantations mono spécifiques (c'est-à-dire composées d'une seule espèce d'arbre), indiquent que les premières sont plus résistantes à la sécheresse et aux parasites que les secondes.

L'avenir appartient donc à la forêt jardinée, composée d'arbres d'âges et d'essences différents. Sa régénération naturelle donnera naissance à des semis porteurs d'un nouveau patrimoine génétique. Et parmi ces semis apparaîtront les arbres bien adaptés de demain. Sauf qu'il faut leur laisser le temps de croître pour devenir de grands arbres, qui pourront transmettre leurs gènes résistants à leur descendance. L'adaptation des forêts, hélas pour nous, se fait sur plusieurs centaines d'années. Ce n'est rien à l'échelle de l'évolution de millions d'années, mais à l'échelle humaine, est-ce que cela sera assez rapide ? C'est une question fondamentale. Selon que l'on voit le verre à moitié vide ou à moitié plein, la réponse est différente.

Déplacer des arbres d'une région à une autre, c'est pourtant ce que fait l'Office national des forêts (ONF) avec le projet Giono : des hêtres du sud de la France transposés dans des massifs forestiers de l'Est. Qu'en pensez-vous ?

Ce projet, démarré en 2011, baptisé ainsi en référence à L'homme qui plantait des arbres, un roman de Jean Giono, est en réalité un programme de migration assistée et ne se résume pas à un déménagement d'arbres. Il s'agit de récolter des semences de hêtres communs (Fagus sylvatica) dans le massif de la Sainte-Baume, dans le Var.

On les fait ensuite germer dans une pépinière du centre de la France, pour finalement les installer en forêt de Verdun, dans la Meuse, où poussent aussi des hêtres, endurcis, eux, au froid hivernal.

HAPPY Birthday ADEM



Le 16 janvier 2025 notre adorable prince ***Mebrouki ADEM*** *souffle sa 2eme bougie.en cet heureux évenement, son papa sa maman sa grand-mère ainsi que toute les familles* ***MEBROUKI et KEMICHI*** *lui souhaite un joeux anniversaire santé que du bonheur et longue vie.*

A tes 100 ans INCHAALLAH



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Aérophagie : que faire pour la soulager ?

L'aérophagie fait partie des troubles fonctionnels digestifs bénins, qui s'avère néanmoins gênant au quotidien. S'il s'accompagne de brûlures de l'estomac ou de diarrhées, il est conseillé de consulter un médecin.

Que faire contre l'aérophagie ? Quels sont les symptômes et comment les soulager ? Réponses du Dr Florent Sancini, médecin généraliste à Aix-en-Provence.

Définition : qu'est-ce que l'aérophagie ?
Littéralement, l'aérophagie signifie "avaler de l'air". C'est un processus physiologique normal. Chaque jour en mangeant ou en parlant nous avalons de l'air. En outre, "la majorité de l'air contenue dans notre tube provient de la digestion. Notre intestin fabrique 5 à 6L d'air par jour.
La crise d'aérophagie correspond ainsi à une absorption trop importante d'air dans le système digestif, particulièrement au moment des repas.

Symptômes
L'aérophagie se manifeste par un sensation de pesanteur de l'estomac et d'inconfort à la digestion et surtout, des éructations intempestives (rots), symptôme le plus distinctif, qui soulage la sensation d'inconfort à la digestion. Elle peut être accompagnée de flatulences. A noter que les symptômes de l'aérophagie sont parfois proches des manifestations du reflux gastro-oesphagien.

Causes de l'aérophagie
L'aérophagie, ou cette surproduction de gaz peut être accrue par la consommation de boisson gazeuse, de chewing-gum ou certains aliments. La grande majorité de l'air produite par nos entrailles ou avalée lors du repas sera absorbée par l'intestin. Et pour évacuer l'air présent en excès, l'organisme a aussi mis en place un processus peu gracieux, mais efficace : les rots.
Par ailleurs, des mauvaises habitudes pendant les repas (manger debout, manger sans mastiquer ou en parlant, prendre ses repas dans un environnement stressant...) peuvent également favoriser l'aérophagie et cette sensation de pesanteur dans l'estomac.

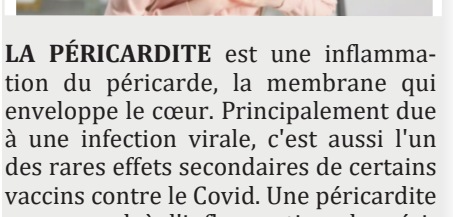
Quand consulter ?
L'aérophagie est un processus physiologique qui peut provoquer un inconfort digestif passager et des rots, des troubles sans gravité. En revanche, lorsqu'ils s'accompagnent de brûlures de l'estomac, de douleurs qui remontent dans la poitrine, de diarrhées ou de spasmes abdominaux, il faut consulter un médecin. "Ces symptômes peuvent indiquer que la colonisation de l'estomac par des bactéries, être la manifestation d'un reflux gastro-œsophagien ou d'un cancer digestif", explique le Dr Florent Sancini.

Quels traitements pour soulager l'aérophagie ?
Aucun traitement n'a démontré son efficacité pour réduire la fabrication ou l'ingestion d'air dans le tube digestif. Toutefois, vous pouvez vous diriger vers les solutions naturelles : en effet, certaines infusions de plantes, l'argile verte ou le charbon actif peuvent soulager l'inconfort digestif. Votre pharmacien pourra vous conseiller à ce sujet. Mais pour atténuer le problème sur le long terme, mieux vaut regarder du côté de son hygiène de vie et son alimentation :
► Eviter le stress : avant toute chose, l'aérophagie (le fait d'avaler trop d'air) est très souvent une conséquence du stress. Il est donc primordial d'essayer d'identifier la cause de ce stress et de l'éradiquer. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais cela vous évitera des crises inopportunes, qui sont susceptibles d'augmenter la nervosité... Des relaxants à base de plantes (aubépine, valériane...) peuvent éventuellement vous aider à diminuer votre nervosité

► Manger doucement, sans oublier de mâcher. Voici deux principes qui devraient déjà grandement réduire cette impression (justifiée) de ballonnement. On a trop souvent tendance à manger en faisant autre chose, notamment lors de pauses déjeuner écourtées ou faites devant l'ordinateur. A engloutir trop vite les aliments, on laisse passer trop d'air et l'on mâche mal. Très mauvais pour l'estomac : en plus de l'aérophagie, vous lui en demandez un peu beaucoup côté digestion... Et il risque de vous le faire savoir, notamment par une sensation de brûlure. Par ailleurs, mieux vaut manger assis, sans trop bouger : en effet, le fait de se lever, de faire des gestes, etc, peut accentuer la présence d'air dans l'estomac.
► Eviter de parler en mangeant. Non seulement, ce n'est pas spécialement poli, mais en plus, vous avalez ainsi beaucoup plus d'air que votre estomac ne peut le supporter. D'ailleurs, manger la bouche fermée est la meilleure solution pour éviter l'entrée d'air.
► Proscrire les boissons gazeuses et les chewing-gums. Comme leur nom l'indique, elles sont pleines de petites bulles gazeuses. Sitôt après l'absorption, sensations de lourdeur et de ventre dilatés assurées... Préférer donc l'eau plate, mais à boire idéalement en dehors des repas Par ailleurs, les chewing-gums favorisent la mastication... En mastiquant, on produit de la salive. Lorsque l'on déglutit pour l'avaler, de l'air suit le même chemin.
► Le tabac, l'alcool et le café, excitants, sont parfois cités comme des facteurs aggravants de l'aérophagie.
► Si vous sentez venir la crise : allongez-vous sur le ventre, au chaud, en appuyant sur l'estomac (situé à gauche, sous la dernière côte). Cela devrait enrayer le phénomène.

BIEN-ÊTRE

Péricardite : douleur



LA PÉRICARDITE est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur. Principalement due à une infection virale, c'est aussi l'un des rares effets secondaires de certains vaccins contre le Covid. Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.
Définition : qu'est-ce qu'une péricardite ?
La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur et qui se compose de deux feuillets (péricarde fibreux et péricarde séreux (composé d'un feuillet pariétal et un feuillet viscéral)) qui délimitent en son sein une cavité habituellement vide. Un liquide lubrifiant se trouve entre les deux feuillets, qui permettent de les faire glisser l'un sur l'autre sans qu'ils frottent. Toutefois, l'inflammation du péricarde cause de l'irritation, de la tuméfaction (enflure) et de la douleur.



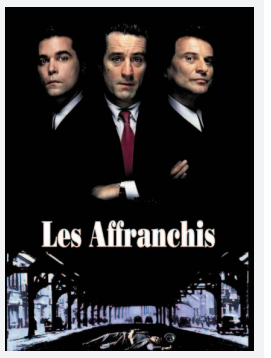




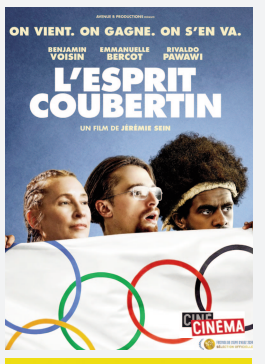




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série humoristique France - 2024 — TF1
Panda

21h00 Magazine d'information France - 2025 — France 2
Envoyé spécial

20h55 Jeu France - 2025 — M6
Pékin express

21h00 Série dramatique Royaume-Uni — CANAL+
Rogue Heroes

21h00 Comédie — W9
France - 2022
Menteur

21h00 Thriller — CINE+ FRISSON
États-Unis - 1990
Les affranchis

20h50 Film de science-fiction — 6ter
Etats-Unis - 2013
Oblivion

21h00 Film d'animation États-Unis - 2024 — CINE+ PREMIER
Kung Fu Panda 4

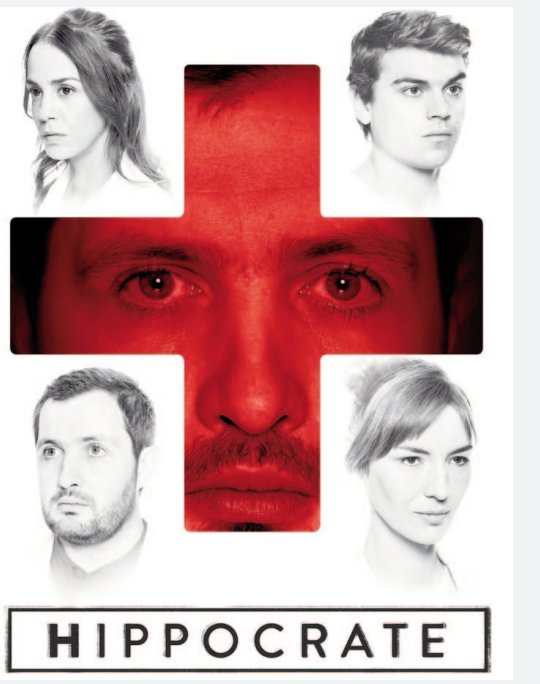
21h19 Magazine de société - 2025 — C8
Y'a que la vérité qui compte

22h14 Cinéma France - 2024 — CINE CINEMA
L'esprit Coubertin

21h00 Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 1974
Le retour du grand blond

21h00 Téléréalité — TMC
France - 2024
L'agence : l'immobilier de luxe en famille

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série hospitalière France - 2024
Saison 1

Hippocrate

Face à une décision controversée des autorités sanitaires, de nombreux services hospitaliers ont été fermés, laissant des milliers de patients sans accès immédiat aux soins. Dans ce contexte de crise, une grève des médecins de SOS Médecins vient aggraver la situation, amplifiant l'afflux de patients dans les hôpitaux encore ouverts. Les couloirs débordent, les salles d'attente sont saturées, et les équipes médicales sont poussées à leurs limites.

22h07

Série dramatique Norvège - 2023
Saison 1

The Fortress

En 2037, la Norvège décide de s'enfermer dans un mur, créant ainsi un paradis nordique autosuffisant pour la population. Cependant, lorsqu'une maladie contagieuse s'abat sur le pays, le mur construit pour protéger les citoyens finit par les piéger.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:39	15:18	17:37	19:06
CONSTANTINE	06:06	12:43	15:24	17:43	19:11
ALGER	06:20	12:58	15:39	17:58	19:26
OUARGLA	06:06	12:49	15:39	17:58	19:21
CHLEF	06:27	13:04	15:45	18:05	19:32
MOSTAGANEM	06:31	13:09	15:51	18:10	19:37
ORAN	06:34	13:12	15:54	18:14	19:41

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8091 – JEUDI 16 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	13°	7°
Oran	14°	6°
Constantine	7°	1°
Ouargla	14°	5°

SAHARA OCCIDENTAL

Moscou réitère son soutien à l'autodétermination

La solution du conflit au Sahara occidental doit être «fondée sur le principe du droit à l'autodétermination» et du «choix libre et souverain du peuple sahraoui». C'est ce qu'a affirmé le ministre des Affaires étrangères russe Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse animée à Moscou, dans la capitale russe.

Une déclaration en forme d'affirmation qui balaie pratiquement toute la propagande mensongère de l'occupant marocain, propagée par ses relais médiatiques, en avançant des contre-vérités sur le soutien des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU de sa thèse sur la marocanité du territoire sahraoui et de son chimérique plan «d'autonomie».

Pour Moscou, la recherche d'une solution à ce conflit de longue date doit être guidée par les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU qui stipulent qu'elle doit être fondée sur le principe du droit à l'autodétermination et le (respect du) choix libre et souverain du peuple sahraoui.

Le chef de la diplomatie russe a réitéré, ainsi, la position «constante» de son pays, pleinement alignée sur celle de l'ONU qui souligne, à chaque fois, la nécessité de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions 2440 (2018), 2468 (2019), 2494 (2019), 2548 (2020), 2602 (2021), 2654 (2022) et 2703 (2023) du Conseil de sécurité.


Une autre pour le Makhzen.

En effet, l'ONU considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome dont le statut final sera déterminé par le résultat du processus en cours.

Fin octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé le mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) pour une nouvelle période d'un an, jusqu'au 31 octobre 2025, exprimant, à l'occasion, son «plein soutien» à Staffan De Mistura, l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et à l'action qu'il mène pour faire avancer le processus politique.

Pour rappel, par ce texte, le Conseil souligne une fois de plus qu'il convient de parvenir à une solution politique «réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable» à la question du Sahara occidental. Lors du vote de cette résolution, la Fédération de Russie a réitéré sa position «constante», à savoir que la résolution ne correspond pas selon elle aux réalités du terrain. Elle a regretté l'absence de progrès vers une solution juste et «le manque d'investissement des collègues occidentaux», ciblant les Etats Unis et la France.

Pour sa part, le représentant algérien avait regretté que certains amendements à cette résolution n'aient pas été introduits, estimant que la question du Sahara occidental est «une question de décolonisation qui se perd dans le désert avec le peuple sahraoui qui souffre d'une situation de réfugié à long terme». Il a déploré les dérives au sein du Conseil du sécurité en déclarant que «mon pays s'appliquera à dénoncer toutes les transactions portant sur la souveraineté du Sahara occidental effectuées contre des avantages stratégiques, économiques ou commerciaux».

Hachemi B.

CÉLÉBRATION DU 70e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

L'éducation au cœur de la transmission des valeurs nationales

LE MINISTRE de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a insisté sur l'importance de l'éducation dans la transmission des valeurs nationales et de la mémoire historique, ainsi que l'engagement de son département dans la formation d'une jeunesse consciente de son passé et prête à bâtir un avenir prospère. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

M. Saâdaoui a présidé, mardi après-midi, au palais de la Culture Moufdi-Zakaria d'Alger, une cérémonie d'envergure entrant dans le cadre des festivités du 70e anniversaire de la révolution algérienne.

Dans son discours, le ministre a fait savoir que cet événement est l'aboutissement des nombreuses initiatives culturelles, littéraires, artistiques et sportives lancées par la tutelle à travers tout le pays. Il a également déclaré que «cette célébration nous permet de raviver l'esprit de la Révolution et de transmettre cet héritage précieux aux générations futures», tout en rappelant les grands principes inscrits dans la Déclaration du 1er novembre 1954.

Il a ajouté que ces activités ont pour but de renforcer et de promouvoir les principes et valeurs de la révolution de Novembre auprès des élèves, tout en leur inculquant un sens profond du patriotisme et de l'engagement national. Le premier responsable du secteur a également évoqué le rôle fondamental des institutions éducatives dans l'accompagnement des activités qui renforcent les aspects pédagogiques, soulignant l'impact considérable de ces initiatives sur la dynamisation du processus éducatif dans les écoles.

Il a précisé que ces actions s'inscrivent dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a mis en place une stratégie nationale visant à garantir la qualité de l'enseignement, en commençant par le développement des programmes éducatifs.

Dans ce contexte, M. Saâdaoui a insisté sur l'importance de l'engagement de tous les acteurs du secteur, y compris les partenaires sociaux, les syndicats et les associations de parents d'élèves, pour la mise en œuvre de cette stratégie nationale. Celle-ci vise à former une génération éduquée, profondément ancrée dans l'amour de la patrie, attachée à son histoire et fière de ses héros, notamment ceux de la révolution algérienne. Lors de cette cérémonie, plusieurs personnalités ont été honorées pour leurs contributions exceptionnelles. Parmi les distinctions, deux inspecteurs retraités du secteur de l'éducation nationale ont été décorés, tout comme les élèves gagnants du concours national de peinture de portrait de moudjahidine et de martyrs. Les enseignants lauréats du même concours ont également été récompensés, ainsi que les enseignants et élèves primés dans le cadre du concours national d'écriture d'une nouvelle sur la révolution algérienne. De plus, les élèves ayant remporté la quatrième édition des Olympiades arabes de mathématiques ont été salués pour leur excellence.

Il convient de noter que l'événement a réuni des personnalités de premier plan, dont le président de la commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses du Conseil de la nation, le président de la commission de l'éducation et de l'enseignement supérieur de l'Assemblée populaire nationale, ainsi que des représentants du Conseil supérieur de la langue arabe, du Conseil national économique, social et environnemental, et du Croissant-Rouge algérien.

Sihem B.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Près de sept quintaux de kif traité saisis

L'ARMÉE nationale populaire (ANP) a réalisé une saisie importante entre le 8 et le 14 janvier 2025, interceptant près de 7 quintaux de kif traité, en provenance des frontières avec le Maroc. Cette opération, menée en coordination avec les services de sécurité, marque un nouveau succès dans la guerre contre le narcotrafic, qui est un fléau. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte intransigeante contre la criminalité organisée et le narcotrafic, l'Armée nationale populaire (ANP) a mené plusieurs opérations décisives, avec des résultats remarquables sur l'ensemble du territoire national. Au total, 6 quintaux et 95 kilogrammes de kif traité, en provenance des frontières avec le Maroc, ont été saisis. Cette quantité impressionnante de drogue a été interceptée par les détachements de l'ANP, en coordination avec les services de sécurité. En outre, lors d'opérations distinctes, l'ANP a également saisi 4,34 kg de cocaïne et 98 634 comprimés psychotropes, renforçant ainsi les efforts pour combattre le trafic de drogue et la menace qu'il représente pour la sécurité et la santé publique. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un terroriste nommé Ouled El-Cheikh alias «Abdelouahed» a été neutralisé, après s'être rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar. En sa possession, il avait un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, des munitions et d'autres effets militaires. De plus, 13 individus soutenant ces groupes ont été arrêtés dans diverses opérations menées à travers le pays. La vigilance des unités de l'ANP a également permis la découverte de plusieurs caches d'armement et d'explosifs. A Bordj Badji Mokhtar, lors d'une patrouille de reconnaissance, une cache contenant des roquettes, des munitions de différents calibres et des canons de fusils mitrailleurs a été mise au jour. De plus, à Ouled Djellal, des explosifs et des outils de détonation ont été saisis, démontrant la capacité de l'ANP à prévenir toute menace terroriste. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, l'ANP a arrêté à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et In Salah, 286 individus, et ont réalisé des saisies importantes dont 54 véhicules, 211 groupes électrogènes, 125 marteaux piqueurs, ainsi que des détecteurs de métaux et des équipements utilisés dans l'orpaillage illégal. De plus, 20 autres individus ont été interpellés, et des saisies notables ont été effectuées, comprenant 7 fusils de chasse, 6 740 litres de carburant, 8 quintaux de tabac et 63 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande. Enfin, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, 176 individus de différentes nationalités ont été appréhendés à travers le territoire national.

M. D.